



Université de Montréal

**Rôle des associations de quartier dans l'organisation des services publics  
dans les quartiers précaires à Port-au-Prince : Une étude de cas à Village  
Solidarité**

par Jean Alex Joseph

**École de service social  
Faculté des arts et des sciences**

Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences  
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès Art (M.A.)  
en service social

Juillet 2013

© Jean Alex Joseph, 2013

## Résumé

Port-au-Prince, la ville la plus peuplée des Caraïbes est ceinturée de quartiers précaires connus sous l'appellation de bidonvilles. Ces quartiers construits généralement sur des terrains dangereux, envahis par une population en quête de logement, abritent la plus forte proportion des habitants de la ville. Ils constituent en même temps des lieux d'observation de l'inimaginable capacité des populations locales à garantir l'accès à certains services. À travers l'action d'une association locale évoluant à Village solidarité dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, nous avons étudié les apports et les limites des stratégies utilisées dans l'organisation de services publics d'électricité.

L'analyse repose fondamentalement sur une approche de développement local reposant sur cinq notions complémentaires et interreliées qui sont les suivantes : le projet commun, l'appartenance et l'identité collective, les ressources, le leadership, l'opportunité politique.

Les résultats de la recherche font état d'un projet commun aux contours assez flous qui reflète des insuffisances au niveau des modes de pensée, et au niveau des ressources matérielles et financières mises en jeu. Le style de leadership en place au sein de l'association est teinté de déterminisme religieux, pris au piège des manœuvres clientélistes des politiciens locaux et infantilisé par l'action des agences gouvernementales. A la fin de l'étude nous dégageons des pistes pour dynamiser les forces du milieu et réorienter l'action associative afin d'aller vers un projet collectif. Ces pistes reposent fondamentalement sur la transformation des modes de pensée influençant l'action et la transformation des pratiques organisationnelles.

**Mots clefs** : quartier précaire, Port-au-Prince, association de quartier, action communautaire

## **Abstract**

Port-au-Prince, the biggest city of the Caribbean considering the size of its population, is mostly constituted in precarious neighborhoods generally named “bidonvilles”. Those neighborhoods generally built over dangerous fields, by a population that is looking for affordable housing are the place of living of the majority of the inhabitants of the city. At the same time, they represent the true places to observe the unthinkable imagination of the local populations to organize access to some basic services. Through the action of a local association in Village Solidarité in the metropolitan area of Port-au-Prince, we studied the contributions and the limits of the used strategies to organize public services of electricity.

The overall analysis is conducted under a local development approach that is constructed around the concepts of common goal, belonging and collective identity, leadership, resource and political opportunity. A sample of association members and residents has participated in group focus and individual interviews during the field study.

The results of the research are expressing an imprecise common goal and an insufficiency of the ideological instruments, and the material and financial resources. The leadership is prisoned by religious frame of thinking, local political tricks, and infantilized by the action of governmental actions. At the end, we propose paths to strengthen the power of the neighborhood toward a collective project. Those paths are constructed fundamentally over the transformation of the sets of thinking and organizational practices.

**Key word:** precarious neighborhood, Port-au-Prince, neighborhood association, community action

## Table des matières

Résumé .....	i
Mot clefs .....	i
Abstract.....	ii
Key words.....	ii
Tables des matières .....	iii
Liste des figures .....	vii
Liste des sigles .....	viii
Dédicaces et remerciements.....	ix
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. L’action communautaire dans les quartiers précaires : réussites, contraintes et limites : .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2. Le rôle des associations : une question centrale dans les débats sur le développement socioéconomique au Nord et au Sud.....</b>	<b>7</b>
<b>1.3. Objectifs de la recherche.....</b>	<b>12</b>
1.3.1. Objectif général.....	12
1.3.2. Objectifs spécifiques.....	12

## CHAPITRE II

### BESOINS ET ENJEUX AUTOUR

### DU DEVELOPPEMENT DES

### QUARTIERS PRÉCAIRES..... 13

#### 2.1. Les quartiers précaires : une réponse à un besoin de logement dans les pays en voie de développement..... 13

#### 2.2. Les quartiers précaires en Haïti..... 15

##### 2.2.1. Eléments d'histoire..... 15

##### 2.2.2. Les conditions de vie dans les quartiers précaires..... 17

#### 2.3. Tendances de l'action communautaire dans les quartiers précaires en Haïti..... 20

##### 2.3.1. Les Ti Komite Legliz (TKL) et les luttes populaires contre la dictature vers la fin des années 1970 et le début des années 1980..... 20

##### 2.3.2. Les associations de quartier dans le virage de l'aide internationale.....21

##### 2.3.3. Les organisations populaires..... 23

##### 2.3.4. La tendance de l'économie sociale..... 23

##### 2.3.5. Les associations de quartier entre l'inaction de l'Etat, les pratiques clientélistes et l'expression de besoins individuels et collectifs..... 25

## CHAPITRE III

### CADRE THÉORIQUE DE L'ETUDE..... 29

#### 3.1. L'action communautaire..... 29

#### 3.2. Une recherche axée sur une perspective de développement local..... 30

#### 3.3. Le projet commun..... 30

#### 3.4. L'appartenance et l'identité collective..... 31

<b>3.5. Les ressources.....</b>	<b>33</b>
<b>3.6. Le style de leadership.....</b>	<b>34</b>
<b>3.7. Les structures d'opportunité.....</b>	<b>36</b>

## CHAPITRE IV

<b>METHODOLOGIE.....</b>	<b>37</b>
<b>4.1. Les participants.....</b>	<b>38</b>
4.1.1. Nombre et mode de recrutement.....	38
4.1.2. Caractéristiques globales.....	39
<b>4.2. Les techniques de recherche.....</b>	<b>39</b>
4.2.1. Observation directe.....	40
4.2.2. Questionnaire.....	40
4.2.3. Entrevue individuelle.....	40
4.2.4. Entrevue de groupe.....	41
4.2.5. Le traitement des informations.....	43
4.2.6. Difficultés et limites au niveau de la méthodologie.....	45

## CHAPITRE V

### PRESENTATION DU QUARTIER

<b>ET DES RESULTATS DE L'ETUDE.....</b>	<b>47</b>
<b>5.1. L'Histoire.....</b>	<b>47</b>
<b>5.2. Description du lieu.....</b>	<b>49</b>
<b>5.3. L'ambiance.....</b>	<b>52</b>
<b>5.4. Vie communautaire, religion et loisir.....</b>	<b>55</b>
<b>5.5. Les services de base.....</b>	<b>57</b>
5.5.1. La santé.....	57
5.5.2. L'éducation.....	57
5.5.3. L'eau potable.....	58
<b>5.6. Caractéristiques de l'association.....</b>	<b>59</b>
<b>5.7. Discussion des résultats.....</b>	<b>61</b>
5.7.1. Processus de mise en forme, fondement idéologique et limites du projet commun.....	61

5.7.2. Les ressources.....	66
5.7.3. L'appartenance et l'identité collective.....	71
5.7.4. Leadership : style et motivation des leaders.....	75
5.7.5. Les structures d'opportunité politique.....	80
5.7.6. Satisfaction et mode de participation de la population.....	83
<b>Conclusion.....</b>	<b>87</b>
Liste des références.....	93
Entrevues.....	101
<b>Liste des annexes .....</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXE 1 : Grille d'observation.....</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXE 2 : Questionnaire sociodémographique.....</b>	<b>103</b>
<b>ANNEXE 3 : Guide d'entrevue individuelle.....</b>	<b>106</b>
<b>ANNEXE 4 : Guide d'entrevue de groupe – Association.....</b>	<b>107</b>
<b>ANNEXE 5 : Guide d'entrevue de groupe- Résidents.....</b>	<b>108</b>



## Listes des figures

Figure 1. Interrelation entre appartenance et action communautaire

Figure 2. Bureau du COGEVIS

Figure 3. Passerelle d'entrée

Figure 4. Une rue du quartier

Figure 5. Portail d'entrée (prise de vue à partir de la passerelle)

Figure 6. Fontaine publique

Figure 7. Kiosque d'eau privée

Figure 8. Installation électrique

## Liste des sigles

ANACAPH : Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes  
CAMEP : Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable  
CNOH : Centrale Nationale des Ouvriers Haïtiens  
COGEVIS : Comité de Gestion de l'Electricité de Village Solidarité  
DINEPA : Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement  
EDH : Electricité D'Haïti  
FECAPH : Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes  
GRET : Groupe de Recherche et d'Échange Technologique  
IOPH : Initiative des Organisations pour le Progrès d'Haïti  
MUNUSTHA : Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti  
MKSVS : Men Kontre pou Sove Vilaj Solidarite  
MPCE : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe  
MTPTC : Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication  
ODVA : Organisme de développement de la Vallée de l'Artibonite  
ONG : Organisation Non-Gouvernementale  
ONU : Organisation des Nations Unies  
OPDVS : Organisation Pour le Développement de Village Solidarité.  
PRODEPUR : Projet de Développement Participatif Urbain  
RACICOPDDAH : Rassemblement des Citoyens Conséquents Patriotes pour le Développement D'Haïti.  
SMCRS : Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides  
TKL : Ti Komite Legliz  
UBDD : Union des Blocs de Delmas pour le Développement

## **Dédicaces et remerciements**

Je dédie ce mémoire

- À ma mère Andréna Sanon Joseph pour sa combativité
- À mon feu père Yvon Joseph pour son encouragement
- À ma femme Natacha Léger Joseph pour son affection
- À ma fille Nalexia Thamar Joseph pour la joie qu'elle apporte dans ma vie
- À mon oncle Hermann Sanon pour son support

## **Mes remerciements s'adressent**

- À Dominique Damant pour son infatigable investissement à promouvoir la jeunesse haïtienne
- À mon directeur Christian Jetté pour sa patience et son support inconditionnel
- À Wista Délice pour la confiance placée en moi
- À tous les promoteurs du projet de soutien à l'Université d'État d'Haïti suite à la catastrophe du 12 janvier 2010

« Quand on perd son quartier on perd tout. Un cadre dans lequel on peut être à son aise, des amis qui sont devenus avec le temps presque des parents, les petites épiceries qui vous fournissent à crédit parce que vous vous êtes fait une réputation de bonne cliente, l' école des enfants dont vous connaissez la directrice..... » (Danny Leferrière, 1999 : 42)

## Introduction

Souvent l'on se laisse aller dans des actes répétitifs de la vie quotidienne sans penser à se questionner sur les réalités qui nous entourent. Ce sont des événements comme le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti qui nous portent à réfléchir sur la vulnérabilité des sociétés lorsque celles-ci n'ont pas réussi à créer les conditions de protection pour leurs concitoyens. En 35 secondes la nature a mis à nu les limites de la société haïtienne dans toutes ses dimensions. Les minces infrastructures privées et publiques concentrées dans une capitale exténuée se sont vues anéanties. Plus de 200 000 hommes et femmes ont payé de leurs vies une incapacité commune à créer un environnement protecteur pour tous. C'est à la fois un point d'arrivée et un point de départ pour remettre les pendules à l'heure.

Pendant longtemps, l'incapacité de l'État à fournir les services essentiels aux populations des quartiers précaires à Port-au-Prince a porté ces dernières à se prendre en charge elles-mêmes à travers des activités individuelles et collectives supportées de plus en plus par des ONG, les bénéficiaires de la plus grande partie des fonds alloués au développement d'Haïti. Les initiatives réalisées ont apporté des soulagements partiels aux souffrances des bénéficiaires. Dans l'approvisionnement en eau par exemple, seulement 21% des résidences en milieu urbain et seulement 4% en milieu rural sont branchées au réseau de distribution au niveau du territoire national (MDE, 2010). Il n'y a pas d'investissements dans le réseau de distribution nationale, mais beaucoup d'éloges pour des initiatives partielles de construction de bornes fontaines dans une communauté ou de distribution d'eau pour un millier de gens réunis dans tel ou tel camps de déplacés.

Comment nourrir une nouvelle approche qui porterait à se pencher sur des acquis en termes de droits sociaux pour le bien être de la collectivité ? Comment transformer les initiatives citoyennes, communautaires en cours dans les quartiers précaires à Port-au-Prince en instruments pour la promotion d'une dynamique de changement réel au niveau des conditions de vie des populations ? À travers cette

étude, qui sera menée au sein du quartier Village Solidarité, nous sommes animé de la prétention d'explorer le rôle des associations de quartier dans l'organisation des services publics dans les quartiers précaires à Port-au-Prince justement pour apporter des éléments de réponse aux questions soulevées.

Tout au long du travail, nous nous efforcerons de comprendre le rôle d'une association dans l'organisation de services publics d'électricité dans le quartier précaires Village Solidarité à Port-au-Prince<sup>1</sup>. Un effort de compréhension qui vise à saisir les forces et les limites de la stratégie utilisée pour ensuite proposer des pistes d'intervention qui contribueraient à améliorer le travail des acteurs impliqués.

Ce travail est divisé en cinq chapitres : le chapitre 1 qui présente la problématique précisant les tendances de la recherche, la question spécifique de recherche et les objectifs de recherche; le chapitre 2 présentant l'état des connaissances à propos des quartiers précaires en relation avec l'action communautaire; le chapitre 3 présentant le cadre théorique dans lequel les concepts majeurs de l'étude sont précisés, le chapitre 4 portant sur le cadre méthodologique précisant les techniques de recherche; le chapitre 5 présentant les résultats de la recherche.

---

<sup>1</sup> La zone métropolitaine de Port-au-Prince est un ensemble formé par les communes de Port-au-Prince, Carrefour, Pétion-Ville, Delmas, Cité-Soleil, Tabarre (IHSI, 2009 : 18).

## CHAPITRE I

### PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

La société haïtienne est née d'une mise en commun des potentialités individuelles d'hommes et femmes traversés par une soif de liberté. Elle est le produit d'une collaboration orchestrée par des leaders aguerris qui ont su mettre en place des stratégies appropriées à leur dessein au sein d'un univers social fait de contraintes majeures et d'opportunités déterminées. En effet, la mobilisation collective autour d'enjeux importants n'est pas une réalité étrangère au milieu social haïtien, bien qu'à travers le temps, les formes de collaboration au niveau communautaire se soient considérablement transformées. L'existence individuelle et collective des populations tant dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains est façonnée par les actions qu'ont entreprises les générations précédentes.

Suite aux prouesses originelles fondatrices, les avenues menant vers la prospérité socioéconomique se sont totalement obscurcies. La nouvelle société est ostracisée par les anciens conquérants, minée par des luttes internes, et un peu plus tard dominée par les grandes puissances. Les forces sociopolitiques locales se sont mises à cultiver sans répit un rythme de sous-développement bien maintenu du point de vue économique, technologique et social sans pareil en Amérique. Pour dresser un tableau partiel de la situation, il s'agit d'une population vivant en dessous du seuil de la pauvreté<sup>1</sup>, exposée à des catastrophes naturelles et des problèmes multiples sur les plans économique et social.

Durant les trois dernières décennies 1970, 1980 et 1990 le pays a connu une explosion démographique vertigineuse qui s'est faite en même temps qu'une détérioration spectaculaire des conditions de vie. C'est dans les bidonvilles des grands centres urbains, particulièrement Port-au-Prince, qu'une population extirpée

---

<sup>1</sup> La moitié de la population haïtienne gagne 1 dollar par jour ou moins, alors que seulement 2 % de la population chilienne vit en dessous du seuil international de la pauvreté fixé à \$ 1.25 par jour. (Schuller, 2010)

des campagnes a retrouvé un lamentable refuge<sup>2</sup>. Plus de 68% de la population de cette ville vit dans des quartiers défavorisés faiblement pourvus en services essentiels, et siège d'une insalubrité insoutenable (Botton et al, 2004 ; MPCE, 2004). En même temps, ces quartiers se sont transformés en terrain de fermentation des tensions sociales, des luttes sociopolitiques et des nouvelles façons de se mettre ensemble pour résoudre des problèmes ou satisfaire des besoins non pris en compte par l'État. Ces espaces territoriaux recèlent un ensemble d'initiatives organisées par les populations locales pour se prendre en charge. Voyons dans la section suivante ce que nous disent les auteurs qui ont travaillé sur la question.

### *1.1. L'action communautaire dans les quartiers précaires : réussites, contraintes et limites.*

Les précédentes études élaborées sur le sujet soulignent l'hyper vulnérabilité des quartiers et le rôle joué par les structures communautaires en général, les associations de quartier en particulier, dans la mise en place et la gestion des services de base (Lamaute-Brisson, 2003; Goulet, 2006 ; Mathon, 2005 ; Neiburg et Nicaise, 2009). L'eau potable, l'électricité, les soins sanitaires, pour ne citer que ces services-là sont relégués aux mains des habitants qui, la plupart du temps, sont appuyés par des organisations internationales. Donc, les interventions adoptent comme ligne directrice, le renforcement des capacités locales à des fins de participation communautaire. Les stratégies individuelles et collectives en cours serviraient à satisfaire les besoins quotidiens, défendre une certaine identité collective et se situeraient plus largement dans une lutte pour la reconnaissance (Illionor, 2009).

Les réussites locales favorisées par ces actions sont reconnues à plusieurs points de vue mais tardent encore à produire des effets sur le plan national. D'ailleurs, les équipements communautaires construits dans certains quartiers populaires

---

<sup>2</sup> Port-au-Prince est passée de 150 000 habitants en 1950, à 732 000 habitants au début des années 1980, pour atteindre environ 3 million de personnes en 2008 (Schuller, 2010).



montrent clairement les capacités d'organisation du point de vue local (Goulet, 2006). Mais en 2010, les destructions enregistrées lors du séisme du 12 janvier montrent que les réussites locales ne suffisent pas pour créer un environnement protecteur pour tous. Comme beaucoup de domaines en Haïti, ce constat nous porte à nous questionner sur les orientations de l'action communautaire dans les quartiers précaires urbains au regard d'une visée de développement réel des communautés. Nous estimons que les voies empruntées par cette forme de participation citoyenne dans les dernières années n'a pas été des plus efficaces.

Notre préoccupation est partagée par d'autres auteurs qui considèrent l'action communautaire dans les bidonvilles en Haïti comme une stratégie de reproduction de la pauvreté (Mathon, 2005), comme étant dépourvue d'orientation vers des changements majeurs sur les plans économique et sociale tout en étant prise au piège du patronage et du clientélisme (Lamaute-Brisson, 2005). La réussite des initiatives de développement local, comme forme d'action communautaire, serait compromise par des problèmes structurels importants (faiblesse de l'État), des carences sociales majeures dont un sens de communauté mal défini générant un sentiment d'appartenance déliquescent, et la faiblesse des associations faisant partie de la société civile (Yorn, 2005).

À partir d'un autre point de vue, la capacité d'organisation des populations des bidonvilles serait paralysée par une déficience au niveau du lien social. Au départ, les liens qui unissent les membres de cette population seraient plus faibles qu'on ne le croirait. Les liens basés sur la famille et le voisinage ne seraient pas assez solides. En plus, l'absence de logement comme lieu d'occupation permanente, la rareté des emplois pour la création d'une solidarité entre travailleurs, l'arrivée d'un flux continu de personnes de différentes régions, rendent encore plus difficiles la consolidation de liens forts. Les populations seraient plus sensibles à une interprétation religieuse des problèmes sociaux que celle proposée par un quelconque parti politique (Gilles, 1990 ; Houtard et al, 1997). La faiblesse ou le délitement du lien social et la perte des valeurs traditionnelles seraient mises en

causes dans l'installation de la violence dans les quartiers précaires dans les années 2000, selon les observations du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE, 2004) et de Pierre-Lominy (2007).

Entre autres, Pierre<sup>3</sup> (2007) identifie dans la littérature sur la société haïtienne un courant historico-anthropologique<sup>4</sup> selon lequel la capacité des acteurs sociaux en Haïti à mettre en place des actions collective serait paralysée par un ensemble de pièges légués par le système esclavagiste. Sur cette base, l'action collective destinée au traitement des problèmes communs seraient bloquée par un manque de confiance et de solidarité entre les individus, l'égoïsme exacerbé et le mépris de l'autre. Ces traits négatifs seraient une forme de résurgence du rejet exprimé envers le régime esclavagiste et les traits culturels occidentaux. Pierre critique cette manière de voir pour son caractère abstrait et sa surévaluation des facteurs culturels au détriment des facteurs contextuels liés à l'économie, la démographie et la politique.

À première vue, il est donc question d'un bilan mitigée de l'action communautaire. D'une part, elle est associée à des pratiques encourageantes du point de vue local de par sa contribution à la mise en place d'équipements collectifs qui répondent au besoin de la population. D'autre part, elle est reconnue comme étant limitée par des facteurs d'ordre macrosocial dont la pauvreté des communautés et l'absence de l'État; des facteurs d'ordre micro sociaux liés au rapport des groupes avec l'espace, la qualité des structures organisationnelles et des liens sociaux; des facteurs historico-culturels qui avancent la résurgence d'un ensemble de traits négatifs liés au passé.

Ces points de vue de différents auteurs tirés de leurs travaux théoriques et empiriques sur le développement local, le mouvement populaire dans les bidonvilles, renseignent sur des facteurs importants pour l'action communautaire en Haïti. Ici, ils ont une portée purement indicative. Nous ne disposons pas

---

<sup>3</sup> Pierre, Louis Naud.

<sup>4</sup> Parmi les auteurs situés dans ce courant, Louis Naud Pierre cite les noms de Laënnec Hurbon, d'André Marcel d'Ans.

d'éléments suffisants pour consacrer la supériorité d'une vision par rapport à un autre. Nous ne voulons pas, non plus, émettre des jugements non fondés sur l'action communautaire dans les bidonvilles en Haïti sans détenir la possibilité d'en prouver les fondements. Il nous apparaît tout à fait nécessaire d'approcher la réalité avec des outils scientifiques dans le but de dégager des conclusions qui aient une certaine valeur pour l'intervention sociale dans le contexte actuel dominé par la reconstruction post-séisme. S'il s'avère nécessaire de repenser le cadre physique en construisant des bâtiments plus solides et aménager des villes plus sécuritaires, il est aussi important de donner une nouvelle allure au mouvement communautaire qui a la lourde responsabilité de servir d'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat et comme espace pour la réalisation d'une citoyenneté responsable tournée vers la promotion et la défense de l'intérêt collectif.

L'intervention sociale aurait une contribution importante à apporter au niveau de la compréhension des dynamiques associatives actuelles. Cela est indispensable pour aider les acteurs engagés à éviter les erreurs du passé et être à même de saisir les potentialités existantes comme de véritables opportunités. Cette meilleure appropriation de la réalité pourrait être à la base de pistes d'intervention adaptées à la réalité du terrain communautaire en Haïti. Cela nous conduit à la formulation de cette question provisoire de recherche : Quel est le rôle des associations de quartier dans l'organisation des services publiques dans les quartiers précaires à Port-au-Prince ?

## *1.2. Le rôle des associations : une question centrale dans les débats sur le développement socioéconomique au Nord et au Sud*

Les préoccupations concernant le rôle des citoyens en général et des associations en particulier sont au cœur des débats sociopolitiques dans les pays du Nord jugés plus industrialisés et les pays du sud dans lequel on range la catégorie des pays moins industrialisés ou en voie de développement. Pour dresser un tableau rapide et partiel dans le nord, il est de plus en plus question d'un recul de l'État

social et du développement de politiques néolibérales. Dans ce nouveau contexte, les initiatives émanant des individus regroupés sont perçus comme des alternatives face au recul des politiques publics. Les regroupements de citoyens sont appelés à jouer un rôle complémentaire dans le développement de services collectifs, comme sphère pour la construction conjointe de services ou comme lieu d'application d'un contrôle citoyen. (Favreau et Fall, 2007). Le secteur communautaire a pu ainsi se constituer en un vaste réservoir d'innovations sociales dans lequel l'État a pu puiser pour alimenter ses propres politiques (Jetté et Shields, 2010).

Dans les pays du sud, l'implication des citoyens dans des initiatives pour organiser les services de base est souvent une question de survie. Les pauvres dans ces pays sont dans bien des cas logés dans des quartiers d'occupation illégale, privés des services dont l'accès dépend en grande partie de leurs capacités d'organisation (Botton, 2004; Botton et al, 2004 ; Comeau et Boulianne, 2007 ; Illionor, 2009; Uhel, 2008). Mais, de plus en plus, il y a lieu de parler de l'émergence d'initiatives plus structurées qui proposent des manières autres de faire face collectivement aux nombreuses situations désavantageuses résultant des inégalités socioéconomiques et du dysfonctionnement des dynamiques de gestion publique. Les citoyens s'impliquent de plus en plus dans des mouvements sociaux pour réclamer plus de justice sociale dans leurs sociétés.

Ces constructions collectives prennent l'allure de structures plurielles formelles et informelles comprenant les associations, les regroupements pour la défense des droits, les initiatives d'économie sociale. Au Sénégal par exemple, on retrouve l'implication d'organismes communautaires dans la gestion des ordures ménagères dans le territoire de Saint-Louis (Ndiaye, 2007) ; sur le continent américain, c'est à travers la formalisation des tables de l'eau<sup>5</sup> que le gouvernement tente de répondre au problème de l'accès à l'eau dans le quartier *Maracaibo* au Vénézuéla (Uhel, 2008); au Pérou, c'est plus de 3 000 associations de quartiers qui ont participé à la mise en

---

<sup>5</sup> Dispositif participatif composé d'usagers élus par la communauté

place de cuisines communautaires, de garderies et d'initiatives économiques à *Villa el Salvador*, un quartier de 350 000 habitants (Favreau et al, 1992)

Les réalisations évoquées quoiqu'ayant eu lieu dans des réalités socioéconomiques, politiques, culturelles différentes de celles d'Haïti, ne demeurent pas moins inspirantes pour amener des réflexions nouvelles sur l'action des associations de quartier dans le milieu haïtien. D'ailleurs, Botton et al. (2004) ont opéré une étude comparative entre des initiatives pour l'amélioration de l'accès à l'eau dans des quartiers en difficulté à Buenos-Aires et Port-au-Prince. Ils ont montré que la volonté politique, la qualité des partenariats et la professionnalisation des acteurs constituent des facteurs de réussite importants pour les interventions impliquant acteurs locaux, autorités publiques et agence internationales dans les deux contextes.

C'est une raison de plus pour regarder de plus près, la qualité des interventions menées par les associations de quartier à Port-au-Prince afin de voir à quel niveau il est important d'amener des changements dans leur mode de fonctionnement. Suivant les données disponibles, nous comprenons qu'elles évoluent dans un environnement où les activités économiques, les services publics, les formes d'entraide s'organisent principalement suivant un mode informel. C'est l'économie informelle, particulièrement visible dans les marchés de rue, qui fournit de l'emploi à plus de 50 % de la population active à Port-au-Prince (Corten, 2001; Lamaute-Brisson, 2005). Certains services essentiels de la vie nationale comme le transport en commun sont fournis par des acteurs informels.

L'effacement de l'État et la faillite économique en Haïti aurait conduit à l'institutionnalisation de la débrouille comme modalité privilégié de survie, d'accès à des ressources financières et aux services publics<sup>6</sup> essentiels. L'État haïtien a

---

<sup>6</sup> Dans une appréciation partielle de ce qui constitue l'essence de la discussion, le concept de service public est étroitement associé à l'idée de la satisfaction de l'intérêt général (Bock et al, 1995; Lachaume et al. 2000). Selon Lachaume et al (2000 : 15), il est défini en fonction de son but qui est de satisfaire des besoins collectifs reconnus par les pouvoirs publiques et fonctionne suivant trois règles :

pratiquement échoué dans sa mission de renforcement et de gestion des services publics responsables, légitimes et accessibles à la majeure partie de la population (Muggah, 2009). Cet échec s'expliquerait, entre autres, par la corruption sur le plan interne; et sur le plan externe par l'imposition des PAS<sup>7</sup> par les grands bailleurs de fond internationaux qui font du désengagement de l'Etat des services sociaux une condition pour l'octroi de l'aide (Schuller, 2009).

C'est dans une atmosphère généralisée de « *sauve qui peut* » que les associations de quartier nous concernant émergent et évoluent. Elles coexistent et s'entrecroisent avec les réseaux d'économie populaire (Larraecha et Nyssens, 2007; Favreau et al. 2008) et les réseaux d'entraide informelle afin de fournir une réponse à la situation de crise socioéconomique permanente qui affecte la majorité de la population. En ce sens, les études de Botton et al. (2004), Saad (2005), Neiburg et Nicaise (2009) montrent que les comités de quartier institués dans les milieux défavorisés de Port-au-Prince sont à la fois impliqués dans la gestion des services publics particulièrement la distribution d'eau et de l'électricité tout en essayant de résoudre simultanément des problèmes multiples touchant leurs membres comme individus (accès à une activité rémunérée<sup>8</sup>) et la collectivité (loisir, gestion des déchets, mise en place d'équipements collectifs).

Ces mêmes constats sont repris dans les études de Tipret et al (2010) qui illustrent la manière dont les comités d'eau institués dans plus de 38 quartiers à Port-au-Prince se sont impliqués dans tous les domaines relatifs à l'aide d'urgence dans les minutes qui ont suivi le tremblement de terre du 12 janvier 2010 jusqu'au moment des interventions des agences humanitaires. Ceux-ci ont participé à la collecte de médicaments, l'extraction des corps sous les décombres, les actions d'assainissement, la construction d'abris temporaires avec l'aide d'ONG.

---

la continuité (fonctionnement ponctuel et régulier), l'adaptation (les services tiennent compte de l'environnement économique et social qui affectent l'intérêt général), l'égalité (l'admissibilité pour tous contrairement à la logique de charité).

<sup>7</sup> Programme d'ajustement structurel

<sup>8</sup> L'installation des comités d'eau dans 47 quartiers défavorisés a permis la création de 400 emplois temporaires selon Saad (2005 : 20).

Une recherche qui porterait sur le rôle des associations dans toute la capitale susciterait un effort immense vu leur nombre. Elles auraient eu tendance à augmenter après le séisme (Tiplet et al. 2010). Quelques mois après le sinistre, Schuller (2010) a identifié plus de 6 000 groupes dûment enregistrés dans les archives du ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), l'institution chargée de délivrer des permis de fonctionnement aux associations. Afin de mener une recherche qui soit compatible avec nos ressources, nous comptons, pour le moment, mettre l'accent sur le Comité de Gestion du Courant Électrique du Village Solidarité (COGEVIS) qui contribue à la gestion du système électrique dans le quartier *Village Solidarité*, situé non loin du parc industriel à Port-au-Prince. La question spécifique de recherche suivante est retenue pour orienter l'étude : Quel est le rôle du Comité de Gestion du Courant Électrique de Village Solidarité (COGEVIS) dans l'organisation des services publics d'électricité à *Village Solidarité* ?

Sur la base des résultats des études précédentes relatées ici, tenant compte de nos réflexions personnelles en lien avec la réalité des quartiers précaires, nous sommes amené à formuler ces deux suppositions relatives à l'association en question :

- Elle servirait de couloir d'expression des aspirations individuelles et collectives ressenties par les populations en termes d'accès à l'électricité comme service public.
- Les formes d'expression de ses aspirations n'arrivent pas à produire les résultats escomptés puisqu'elles ne sont pas organisées autour d'un projet de développement socioéconomique cohérent pouvant alimenter les revendications collectives.

Ces deux affirmations provisoires constituent les deux hypothèses de notre étude. Elles résultent d'un jumelage entre des éléments fournis par la littérature et nos observations personnelles dans les milieux où les associations exercent leurs

activités. Leur mise à l'épreuve sur le terrain s'accompagne d'un effort pour atteindre les objectifs de recherche suivants.

### *1.3. Objectifs de la recherche*

#### *1.3.1. Objectif général*

Analyser la pertinence des stratégies mises en œuvre par l'association de quartier considérée pour en déterminer les limites et les opportunités pour l'amélioration de l'accès aux services publics sur le long terme.

#### *1.3.2. Objectifs spécifiques*

- Saisir les conditions d'émergence et d'évolution de l'association en question en établissant un lien entre ces conditions et le contexte social.<sup>9</sup>
- Identifier les grandes lignes stratégiques sous-jacentes aux pratiques en vigueur au sein de l'association en y faisant ressortir les modalités de participation des populations locales.
- Préciser les limites et les apports de l'initiative mise en œuvre pour l'amélioration de l'accès à des services publics sur le long terme.
- Proposer une piste d'intervention pour l'amélioration des pratiques existantes.

---

<sup>9</sup> Nous considérons le social dans un sens large, c'est-à-dire en y intégrant les dimensions politique et économique



## CHAPITRE II

### BESOINS ET ENJEUX AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS PRECAIRES

Les quartiers précaires existent en Haïti et ailleurs dans le monde. Leur développement est étroitement lié au contexte socioéconomique et politique en place dans les milieux considérés. Cette revue de littérature est élaborée en trois parties. Dans la première, nous voudrions montrer que les quartiers précaires constituent une réponse à un besoin de logement dans les pays en voie de développement. Dans la deuxième, nous soulignons les conditions d'émergence et d'évolution de ces quartiers en Haïti et, dans la troisième, nous faisons ressortir le rôle des associations dans ces quartiers. L'ensemble de la démarche s'inscrit dans un effort de compréhension plus poussée du rôle des associations de quartier selon les données disponibles dans la littérature

#### *2.1. Les quartiers précaires : une réponse à un besoin de logement dans les pays en voie de développement*

La notion de quartier précaire utilisée dans notre travail porte les marques de Blary (1995) qui, dans son étude sur la réalité urbaine dans certains pays africains, propose une définition des quartiers précaires centrée sur la notion de vulnérabilité. Sans reprendre textuellement sa définition, elle insiste sur le fait que les quartiers précaires soient des espaces confrontés à une précarité physique, environnementale, juridique/ foncière, juridique/immobilière et économique; c'est-à-dire, qui sont généralement placés sur des terrains dangereux pour la sécurité physique et la santé des occupants, illégalement appropriés par les couches les plus pauvres de la population.

Les quartiers précaires constituent la réalité de plusieurs parties du monde. Les pays en voie de développement situés en Amérique latine font face au développement accéléré des bidonvilles depuis plusieurs décennies. Au Mexique,

entre 1980 et 1990, le gouvernement a dû gérer l'envahissement d'une réserve écologique par des membres de la population en quête d'espaces pour se loger (Illionor, 2009). En Argentine et au Brésil ce sont les *barrio de emergencia* ou *villa miseria* (bidonville), *barrio precario* (quartier précaire), *barrio armado* (grand ensemble d'immeubles dégradés), *favelas* (bidonville) qui servent de lieu de résidence aux populations pauvres (Botton, 2004; Brochier, 2009).

Ces quartiers envahis par des populations pauvres sont souvent débranchés du réseau de distribution électrique ou de distribution d'eau et arrivent difficilement à se faire reconnaître comme des quartiers à part entière de la ville. Les autorités les mettent à l'écart en ce qui a trait à la fourniture de certains services d'où l'adoption de leurs propres stratégies pour s'en procurer (branchement illégal sur les réseaux d'eau et d'électricité). L'Etat, dans bien des cas, opte pour une stratégie d'abandon doublée d'une tolérance par rapport à une série de pratiques frauduleuses (Botton, 2004). L'action communautaire devient une nécessité pour les populations de ces quartiers dans la mesure où l'organisation entière de l'espace dépend d'elles-mêmes (Comeau, 2007).

Selon Camara (2008), la forte concentration des populations aux alentours des grandes villes est principalement un héritage colonial marqué par une concentration des services administratifs près des grandes villes côtières pour les besoins de l'exportation. Les gens des milieux ruraux se dirigent alors près de ces endroits pour être plus près de ces services et saisir des opportunités d'emploi pour connaître dans bien des cas des situations de pauvreté pires qu'à la campagne. Ce qui les attend souvent, c'est une situation pire que celle qu'ils ont fui.

En réalité, les bidonvilles ou quartiers précaires constituent, de nos jours, le cadre de vie pour une grande partie de la population mondiale, ce serait le sort d'environ 1 milliard de gens dans le monde et d'une personne sur trois dans les pays en voie de développement (Cities Alliance, 2011).

## *2.2. Les quartiers précaires en Haïti*

### *2.2.1. Eléments d'histoire*

La formation des quartiers précaires à Port-au-Prince est fortement liée à la transformation de Port-au-Prince en unique pôle économique et politique sous l'occupation américaine de 1915 à 1934. En effet, pour contrecarrer la guérilla paysanne et avoir un meilleur contrôle du territoire, l'occupant élimine les armées régionales, marchés, budgets et ports régionaux au profit du centre unique de Port-au-Prince. Dès 1930, Port-au-Prince reçoit une importante vague d'immigration qui va se poursuivre tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle (Anglade, 1982). Les premiers quartiers précaires commencent à se former dès les années 40 (Malebranche, 2000). L'attitude à tout concentrer à la capitale est gardée tout au long des décennies et la population de Port-au-Prince n'a pas cessé de croître depuis, passant de 144 000 habitants en 1950 à 494 000 en 1971, puis de 800 000 en 1986 à 2 296 386 en 2009 (D'Ans, 1987: 220; IHSI, 2009 : 13).

La formation des quartiers précaires est étroitement liée au processus de déstabilisation de l'économie agricole vers la décennie 1970 vers un élan d'industrialisation ratée, et le début d'un développement infrastructurel concentré à la capitale sous le gouvernement de Jean-Claude Duvalier (D'Ans, 1990 ; Dupuy, 2010). Au même moment, la baisse des tarifs douaniers, la dépendance alimentaire par rapport à l'extérieur portent des coups durs à l'économie paysanne. Les populations rurales appauvries vont littéralement se déverser sur Port-au-Prince en quête d'emplois dans l'industrie de la sous-traitance.

Les mauvaises conditions de travail dans les usines de sous-traitance, l'incapacité de cette industrie à fournir du travail à une main d'œuvre de plus en plus nombreuse vont créer les conditions d'une marginalité urbaine sordide à Port-au-Prince. À la fin des années 70, cette industrie n'arrive à donner du travail qu'à 8% de la population urbaine. L'État tente de juguler l'arrivée massive des ruraux à travers

la création de cités ouvrières<sup>1</sup> pauvrement construites (Jean-Vernet, 2002/2004) qui ne vont pas tarder à se transformer en quartiers précaires.

Au cours de la décennie 1980, les milieux urbains en Haïti sont secoués par les vagues de contestation contre la dictature de Jean Claude Duvalier. Malgré la vague de répression contre le mouvement populaire, la détermination des acteurs du mouvement et les changements importants au niveau de l'échiquier international<sup>2</sup> vont mener à la chute du pouvoir Duvaliériste le 7 février 1986. Cette victoire coïncide avec l'avènement d'une ère dominée par la permissivité populaire et l'affaiblissement de l'État. Certains terrains et propriétés appartenant à d'anciens potentats du régime, de riches propriétaires fonciers ou faisant partie du domaine privé de l'État sont envahis par les populations profitant du vide institutionnel et de l'instabilité généralisée.

Le début des années 1990 s'annonce plus morose avec le coup d'État militaire du 30 septembre 1991 porté contre le gouvernement d'Aristide élu démocratiquement en février de la même année (Corten, 2001). Le coup d'État est suivi d'un embargo économique tout à fait destructeur pour l'économie nationale<sup>3</sup>. C'est l'avènement d'une longue période d'instabilité politique et de stagnation économique où l'État perd tout le pouvoir financier et la stabilité suffisante pour définir et appliquer des politiques viables sur les plans économique et social. Aucun programme d'urbanisation et d'aménagement n'a pu être appliqué dans le pays au cours des décennies 1990 et 2000. C'est donc une porte ouverte pour la consolidation des quartiers précaires qui deviennent les lieux de résidence des populations urbaines des grandes villes du pays notamment Port-au-Prince et Cap-Haïtien<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Le gouvernement de François Duvalier (1957-1971) prit l'initiative de construire Cité Simone avec un premier lot de 1200 logements (Jean-Vernet, 2002/2004). Cette cité est devenue maintenant, cité soleil, le plus grand bidonville d'Haïti, avec plus de 400 000 habitants.

<sup>2</sup> Parmi ces facteurs nous pouvons retenir le changement gouvernemental aux États-Unis avec l'avènement de Ronald Reagan au pouvoir et les visées de transformation sociale promues par l'église catholique en Haïti à travers la théologie de la libération (Etienne, 2007).

<sup>3</sup> Entre 1991 et 1994, le taux d'inflation passe de 12 % à 51% selon Baulière (2007).

<sup>4</sup> Le quartier précaire dénommé Shada est très connue au Cap-Haïtien (Joseph, 2008).

### 2.2.2. *Les conditions de vie dans les quartiers précaires*

Ces nouveaux quartiers, dans lesquels vit la majeure partie de la population haïtienne sont caractérisés par une concentration de la pauvreté, une insalubrité insoutenable, un déficit criant en terme de logement et de services essentiels et une violence omniprésente.

Sur le plan économique, il faut souligner l'ampleur de la pauvreté et la prédominance de l'économie informelle. En 2001, 6 pauvres sur 10 vivent dans les bidonvilles haïtiens (CEPALC, 2001; cité par Mathon, 2005). Une enquête sur la sécurité alimentaire en 2008 révèle une situation similaire où 65% des populations des bidonvilles de Port-au-Prince est classé dans les catégories pauvre et très pauvre. Le groupe des très pauvres (30%) connaît une existence qui se situe à la limite de la survie et dépend en grande partie des *revenus de la charité publique ou informelle ou des transferts d'argent par des proches* (Dixon, 2009 : 9). La majeure partie des revenus de ces deux groupes serait affecté à la satisfaction des besoins alimentaires. Cela aurait amené l'éclatement des émeutes de la faim<sup>5</sup> suite à la hausse des prix des produits de première nécessité en 2008.

L'insalubrité est un fléau à la santé des populations dans les bidonvilles. Les corridors servent à la fois de couloirs de circulation de personnes et comme canaux de déversements des eaux usées et des immondices lors des grandes pluies. (Mathon, 2005; Bras, 2010). Certains de ces quartiers sont carrément inaccessibles aux engins mécaniques destinés à la collecte des ordures, ce qui provoque leur mise à l'écart du calendrier de ramassage des services publics. Les quartiers construits dans les zones marécageuses sont confrontés à des inondations en temps pluvieux ou continuellement empêtrés dans des eaux stagnantes. Cela constitue des menaces sérieuses pour la protection à long terme des eaux souterraines et comme ferments pour le développement d'agents pathogènes de toute sorte.

---

<sup>5</sup> Mouvement de protestation spontané émanant de différents quartiers de Port-au-Prince en 2008, exigeant l'intervention de l'Etat pour faire baisser les prix des aliments, notamment le riz.

L'accès au logement et aux services essentiels constitue un défi important pour les populations des quartiers précaires. L'alimentation en eau et en électricité n'est garantie que partiellement. Seulement 53% de la demande en eau potable est satisfaite (CAMEP, 2001 ; cité par Mathon, 2005). Les branchements illicites constituent le mode privilégié d'accès au réseau électrique. Le déficit en termes de logement est ce qu'il y a de plus visible. L'érection des quartiers se fait généralement dans des espaces non appropriés, voire dangereux pour la vie des personnes : pente abrupte, marécages au bord de la mer (Goulet, 2006). Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince par exemple, 62,3% des logements sont constitués de deux pièces exigües (Mathon, 2005). Le séisme du 12 janvier 2010 a causé des dégâts prévisibles dans plusieurs de ces quartiers pauvrement construits sur des pentes raides dépourvues de toute végétation.

Le phénomène de la violence est omniprésent dans le quotidien des populations vivant dans les quartiers précaires. Elle est utilisée contre eux dans certaines circonstances et à travers eux dans d'autres. Au lendemain du coup d'État de 1991, une vague de répression sanglante s'abat sur les quartiers précaires touchant particulièrement les partisans de Jean Bertrand Aristide. Plus de 10 000 cas d'assassinats et de tortures sont répertoriés. Le bidonville de Raboteau aux Gonaïves est attaqué par des groupes militaires et paramilitaires en avril 1994 (Corten, 2001).

Les quartiers précaires constituent un terrain fertile pour le développement de la criminalité et des actes de banditisme (Corten, 2001; Lucas, 2007 ; Pierre-Lominy, 2007). Sur ce plan, ils constituent de vraies bombes à retardement. Un éclatement spectaculaire a lieu à partir de septembre 2004 suite au second départ d'Aristide pour l'exil. Les actes d'assassinats et de séquestrations ont fait la manchette des journaux en Haïti et à l'étranger. Plusieurs quartiers, dont Martissant à l'entrée sud de Port-au-Prince et Cité-Soleil à l'entrée nord, sont pris en otage par des groupes armés qui remplacent les autorités légitimes. La situation était si chaotique que les populations ont dû fuir pour trouver des moments de répit à l'extérieur (Lutte

ouvrière, 2004). Oriole (2005 : 45) n'hésite pas à qualifier l'année 2005 de *l'année de l'insécurité*.

L'aggravation de la situation sécuritaire s'est poursuivie jusqu'aux années 2006-2007 environ. La situation reste encore fragile en dépit de la présence des forces de l'ONU et l'application de certains projets sociaux dans les quartiers.

Par ailleurs, le séisme du 12 janvier 2010 est venu empirer les conditions de vie dans les quartiers précaires. Les maigres infrastructures installées, souvent sans aucune intervention de l'État, sont réduites en poussière. L'accès à l'eau potable, par exemple, est rendu plus difficile avec la destruction d'environ 40% du système de stockage. Sur 41 quartiers observés, 26 ont enregistré des conséquences physiques lourdes (Tipler, 2010). L'aggravation des conditions sanitaires a rendu possible la montée rapide d'une épidémie de choléra qui a décimé des milliers de gens dans les bidonvilles (Kayat, 2010). La destruction d'entreprises à l'intérieur et à l'extérieur des quartiers a eu des conséquences néfastes sur la situation socioéconomique déjà précaires des familles.

Malgré tout, à l'intérieur de ces quartiers s'observe l'ingéniosité d'une majorité livrée à elle-même qui fait face à la vie et garde la dignité en dépit des conditions inhumaines dans lesquelles elle est astreinte à évoluer. Cette capacité à pouvoir se créer une existence en dépit de contraintes majeures constitue un véritable creuset d'inspiration pour de nombreux observateurs. Ces quartiers sont reconnus comme étant des lieux de vie où foisonne un réseau complexe créateur de biens, de services et de soutien social (Goulet, 2006).

Nous sommes intéressé à la découverte de la meilleure façon d'alimenter ce potentiel existant pour aller vers l'émergence d'initiatives structurées, enracinées localement tout en étant ouvertes sur des enjeux collectifs plus larges pouvant alimenter des revendications d'ordre collectif. En attendant, voyons de plus près les

tendances du mouvement communautaire dans ces milieux à travers les quatre dernières décennies (1970 à 2010)

### *2.3. Tendances de l'action communautaire dans les quartiers précaires en Haïti*

Parmi les nombreuses définitions de l'action communautaire, nous avons retenu celle proposée par Duperré (2007) qui la présente comme une initiative d'une communauté pour apporter une solution collective à un problème social. Cela implique la création de ressources, de changements au niveau des institutions et de la législation et la transformation des rapports de pouvoir. Selon ce point de vue, l'action communautaire est entreprise par les citoyens et n'est pas une activité professionnelle.

L'action communautaire dans les milieux urbains en Haïti est traversée par divers tendances ; une tendance essentiellement politique fortement présente vers la fin des années 1970 jusqu'au début des années 1980 avec la lutte contre la dictature des Duvalier, une tendance plus tournée vers des initiatives de développement local qui s'est répandue à travers ce que nous appelons le virage de l'aide internationale avec la fin de la dictature duvaliériste en 1986 qui s'est étendue aux décennies d'après, la mouvance des organisations populaires au cours des décennies 1990 et 2000, et une tendance d'économie sociale traversant toutes les périodes. Ces quatre tendances ne peuvent être fixées dans une échelle de périodisation, nous faisons allusion aux périodes à certains moments pour tenter de les situer historiquement. Actuellement, l'on peut parler d'une certaine coexistence de ces quatre formes dans le milieu avec une certaine prédominance des actions de développement.

#### *2.3.1. Les Ti Komite Legliz (TKL) et les luttes populaires contre la dictature<sup>6</sup> vers la fin des années 1970 et le début des années 1980.*

Dans la mouvance de la lutte contre la dictature à la fin des années 1970 se développe dans les quartiers populaires urbains et dans les campagnes, les Ti

---

<sup>6</sup> La dictature concerne la période 1957-1986 avec l'avènement de François Duvalier au pouvoir de 1957-1971, puis de son fils Jean-Claude Duvalier de 1971-1986.



Komite Legliz (TKL) qui servent à la consolidation d'une vie communautaire et en même temps de courroie de transmission des revendications populaires. Ces comités de bases sont formés pour la plupart de jeunes et d'intellectuels engagés, sous la gouverne de l'église catholique traversée par la théologie de la libération. « *Ce sont des groupes où l'on peut connaître le nom et l'histoire de chaque membre, avec qui on partage le sens de la vie communautaire* » (Blot, 2005 : 341).

La démarche consistait à provoquer des discussions autour de leur réalité quotidienne et à l'intégrer dans une vision nationale. Cela correspond à la logique du *Voir, juger, agir* qui n'a pas été suffisamment appliqué selon Bien-Aimé (1991), mais permettait tout de même de développer un nouveau rapport à la réalité. Malgré la répression militaire omniprésente à l'époque, les comités de base vont jouer un rôle important dans le mouvement populaire qui a mené à la chute de Jean-Claude Duvalier en 1986 (Bien-Aimé, 1991 ; Blot, 2005).

Les TKL ont largement contribué aux côtés des groupes populaires urbains au lancement du mouvement de revendication contre la misère dans le quartier de Raboteau au Gonaïves. Pour Bien-Aimé (1991) *c'est la première fois que des secteurs populaires citadins entrent en scène sur la base de leur propre difficulté*. Cette première manifestation<sup>7</sup> va s'étendre au reste du pays et va s'attaquer au cœur du problème : l'État en place qui va finalement s'effondrer le 7 février 1986. Les TKL vont diminuer progressivement dans les années qui suivirent le renversement de la dictature.

### ***2.3.2. Les associations de quartier dans le virage de l'aide internationale***

Le financement des projets de développement par les agences internationales permet au gouvernement de Jean Claude Duvalier de réaliser un certain nombre de travaux d'infrastructure importants vers les années 1983/1984 (D'Ans, 1987). A partir de 1986, avec la fin de la dictature, le financement de l'aide au développement se fait de plus en plus à travers à travers les Organisations Non Gouvernementales

---

<sup>7</sup> La manifestation a eu lieu le 23 mai 1984.

(ONG) qui voient leur pouvoir de négociation augmenter considérablement au détriment du pouvoir de l'État (Etienne, 1997). À travers ce processus de multiplication des ONG, se glissent une série d'organisations religieuses qui font du *développement communautaire un instrument de lutte contre le sous-développement* (Etienne, 1997 : 166).

La tendance repose sur le financement de petits projets dans les localités et la promotion de structures organisées au sein des populations cibles comme condition pour l'octroi de financement : organisation de femmes, groupes de paysans, organisations de quartier, organisation d'entraide communautaire, organisation de jeunes. Ces groupes vont effectivement se multiplier dans les quartiers précaires des milieux urbains et dans le milieu paysan pendant toute la décennie 1990. A propos des organisations de quartier Etienne (1997) nous en parle ainsi :

Ces organisations que l'on rencontre généralement au niveau des zones marginalisées du pays et surtout dans les immenses bidonvilles de la capitale et des villes de province bénéficient des services de nombreux ONG dans les domaines de l'éducation formelle et non formelle, de la santé et du logement (Etienne, 1997 : 191).

Le bilan de cette approche se révèle plutôt pauvre selon Etienne (1997). Les groupes connaissent de sérieux problèmes organisationnels et sont traversés par la vague de corruption généralisée en place dans le pays. L'approche par petits projets se révèle inadapté puisque s'inscrivant en dehors d'un effort d'élaboration de programmes nationaux, voire régionaux.

D'ailleurs, les faiblesses des nouvelles tendances dans l'orientation de l'aide au développement ont fait l'objet de critiques dès la fin des années 1970. Pour un penseur comme Raulin et Raynaud (1980), l'aide favorise une attitude attentiste de la part des populations qui ont plus tendance à se tourner vers la recherche d'un financement lorsqu'un problème se présente au lieu de se retrouser les manches pour s'attaquer au problème. Aussi favorise-t-elle l'éclatement de nouvelles tensions avec l'accroissement des *besoins artificiels* et l'augmentation considérable du nombre

d'experts qui reçoivent des salaires hautement supérieurs à ceux des fonctionnaires locaux.

### **2.3.3. Les organisations populaires**

La décennie 1990 est marquée par la résurgence des TKL sous formes d'organisations populaires ou organisations de base fortement impliquées sur la scène politique en dehors de la dominance idéologique de l'église catholique. Les premières organisations populaires prennent naissance dès la fin des années 1980 mais leur présence se renforce au début des années 1990 dans le prolongement des luttes populaires pour soutenir le pouvoir *Lavalas*<sup>8</sup> (Corten, 2001).

Cette tranche d'histoire est marquée par une perversion de l'image des organisations dites populaires à cause de l'implication de certains de leurs leaders dans des actes de banditisme et d'intimidation politique ouverte (Pierre-Lominy, 2007) et l'opportunisme manifeste d'autres excessivement attirés par des possibilités de trouver un emploi dans l'administration publique. Comme le souligne Smarthe (1998, cité dans Corten, 2001 : 154) : « *la création de nombreuses organisations ne serait autre que de pallier ce chômage chronique qui affecte désespérément la majorité des jeunes du pays* ». Comment concilier ce besoin individuel de trouver un emploi qui est tout à fait légitime avec celui de participer à la résolution des problèmes socioéconomiques touchant la collectivité ?

### **2.3.4. La tendance de l'économie sociale**

Cette tendance rassemble essentiellement les initiatives mises en place dans les communautés locales dans le but d'offrir des alternatives économiques et financières aux populations défavorisées. Elle rassemble les coopératives, les mutuelles et les associations (Develtere et Fonteneau, 2004). Les caisses populaires et les coopératives

---

<sup>8</sup> Mouvement Politique d'appartenance du leader politique Jean-Bertrand Aristide au début des années 1990

agricoles et d'artisanat sont les établissements les plus dynamiques du secteur de l'économie sociale.

L'économie sociale se développerait en trois moments selon Develtere et Fonteneau (2004); un premier moment qui remonte aux origines de la nation haïtienne en 1804 avec les initiatives de solidarité, un deuxième à partir de 1937 avec la création de la première coopérative moderne ; un troisième moment à partir des années 1960 avec la diversification des types de coopératives. Mais à partir des années 1990, les initiatives d'économie sociale en général et le secteur coopératif en particulier prendraient la forme d'initiatives de débrouillardise qui serviraient à la survie individuelle et collective des populations défavorisées.

Dans les milieux ruraux prédominent les coopératives agricoles qui s'adonnent à des activités collectives de vente et de transformation de produits agricoles. Les initiatives recouvrent la transformation de fruit (Mouvement des Paysans de Ranquite dans la grande région du Nord-Est), la production de lait à travers des regroupements d'éleveurs (expérience *Lèt à Gogo*<sup>9</sup>), la production caféière (activités de la Fédération des Associations Caféières Natives (FACN)) et des activités d'épargne et de crédit. Dans les milieux urbains prédominent les coopératives financières. L'Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes (ANACAPH) est l'entité qui regroupe l'essentiel des caisses populaires fonctionnant sur le territoire national (Elie, 2007).

Le secteur de l'économie sociale propose des initiatives prometteuses dans certains domaines, par exemple : *Michel Chancy a gagné, en 2006, un prix pour l'innovation sociale en Amérique latine, pour l'initiative et le développement de Lèt à gogo* (Elie, 2007 : 8). Dans le domaine de la microfinance la KOTELAM a su se tailler une réputation enviable dans le milieu financier en Haïti en gérant un capital estimé à 300 millions de gourdes. Le secteur semble être un terrain fertile pour des modèles

---

<sup>9</sup> Marque du produit reporté ici en créole. En français le terme signifie « du lait à profusion ». Voir Elie (2007 : 7)

de coopération gagnants entre mouvements sociaux du Nord et du sud. La coopération entre Développement International Desjardins et la Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes (FECAPH) est une preuve de l'existence de possibilités intéressantes en ce sens (Favreau et al, 2008; FECAPH, 2011).

En dépit des réussites, le secteur de l'économie sociale en Haïti connaît des difficultés importantes en raison de l'inconsistance de l'accompagnement de l'État, de la prédominance de l'économie de marché qui étouffe les efforts entrepris par les acteurs du secteur et leur manque de coordination (Elie, 2007).

### *2.3.5. Les associations de quartier entre l'inaction de l'Etat, les pratiques clientélistes et l'expression de besoins individuels et collectifs*

La multiplication des associations de quartier s'est maintenue à travers toute la décennie 2000 (Goulet, 2006, Schuller, 2010, Tipler et al. 2010). Les associations de quartier prennent différents visages : club de Foot-Ball, groupes sociocommunautaires, associations culturelles, organisations pour l'amélioration des conditions de vie, et tout récemment de comités de soutien aux victimes du séisme du 12 janvier 2010. Sans pouvoir définir objectivement leurs tendances politiques, nous élaborons une typologie suivant laquelle les actions des associations obéissent à trois logiques d'intervention. Cette typologie est élaborée suivant les données de la littérature.

1. Suivant la première logique, elles joueraient un rôle d'intermédiaires entre le gouvernement et les ONG et la population locale dans la mise en place et la gestion des services publics dans les quartiers : distribution du courant électrique, distribution d'eau potable. Cette *stratégie de gestion déléguée* (Botton et al. 2004, Mathon, 2005; Goulet, 2006) basée sur des collaborations entre les trois entités (Agence étatique-ONG-associations) est fortement encouragée dans le contexte actuel dominé par le néolibéralisme. Elle permet aux agences gouvernementales de composer avec leurs limitations financières et organisationnelles et aux populations

de satisfaire partiellement des besoins en terme de participation et de reconnaissance.

Nous citons ici deux exemples qui illustrent bien la stratégie de gestion déléguée. Le premier correspond à l'initiative du Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (GRET), en collaboration avec la Sossyete Nèg Lakay (SNELAK) et la Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP)<sup>10</sup> dans la gestion de kiosques d'eau dans les quartiers Descayettes et Savanne Pistache au Sud de Port-au-Prince (Mathon, 2005 ; Botton et al. 2004). Cette stratégie a fait l'objet d'une tentative d'institutionnalisation avortée dans les années 2009 qui était axée sur la formation d'une fédération de comités d'eau dénommée *Projet Rezodlo* qui devrait réunir des représentants de tous les comités existant dans la capitale (Tipler, 2010).

Le deuxième exemple réside dans l'application du PRODEPUR<sup>11</sup> en 2009, avec le support financier de la Banque Mondiale (2009). Ce projet retient à son actif la mise en place de couloirs de participation entre 9 conseils de développement participatif (COPRODEP), des membres d'organisation des communautés ciblées et les municipalités dans le choix, l'exécution et le suivi des projets financés dans les zones urbaines défavorisées. Ces projets visaient à améliorer l'accès aux services sociaux et aux infrastructures de base dans ces quartiers, et à fournir un revenu aux populations dans le but de réduire la vulnérabilité et la criminalité. Après le séisme du 12 janvier 2010 un financement additionnel a été octroyé afin de développer des projets qui touchent les nécessités créées par le sinistre (Banque Mondiale, 2010).

La logique de gestion déléguée conforte les autorités publiques dans leur refus d'assurer de manière cohérente la distribution des services publics sur une base équitable aux citoyens. La pauvreté n'est pas une raison suffisante pour expliquer, par exemple, l'inexistence d'un réseau électrique de qualité desservant durablement la population d'une ville aussi peuplée que Port-au-Prince. Si la population des

---

<sup>10</sup> Après le séisme du 12 janvier la CAMEP est remplacée par la Direction Nationale d'Eau Potable et d'Assainissement (DINEPA).

<sup>11</sup> Projet de Développement Participatif en milieu Urbain.

quartiers précaires n'aurait pas les possibilités de payer des services fournis par l'État, cela n'a jamais été démontré à partir d'études bien menées et publicisées. D'ailleurs, les usagers déboursent de l'argent pour payer les branchements clandestins dans certains quartiers ou pour se procurer des instruments d'éclairage individuels (bougie, lampe à kérosène, inverter<sup>12</sup> dans le cas des mieux nantis). Donc, penser l'organisation des services au niveau local sans introduire des actions revendicatives pour exiger des services de qualité à l'État, c'est prolonger en quelque sorte le laxisme des autorités publiques.

2. Suivant la deuxième logique nous dirions que les associations de quartiers joueraient le rôle d'instruments aux mains de certains groupes politiques pour asseoir leurs activités au sein des bidonvilles. Les quartiers précaires sont de véritables berceaux de recrutement de militants politiques. Il ne s'agit pas d'une appartenance à un groupe ou la manifestation de sa préférence pour un leader politique. Il est davantage question de pratiques de patronage, c'est-à-dire la conclusion d'engagements entre des personnes qui détiennent du pouvoir ou des ressources et d'autres moins nantis qui en bénéficient en échange de certains services ou d'un support quelconque (Lamauthe-Brisson, 2005).

3. Selon la troisième logique, nous estimons que les associations de quartier dans le contexte actuel des quartiers précaires en Haïti seraient constituées dans le but de capter l'aide internationale afin d'en tirer un revenu dans une situation de rareté d'emploi tout en attirant les regards des autorités publiques et des ONG sur les besoins des communautés locales. Après le séisme de 2010, l'empressement avec lequel de nouveaux groupes se sont constitués dans l'objectif avoué de venir en aide aux victimes est une forme voilée de recherche d'emploi auprès de agences humanitaires. Celles-ci ont effectivement géré des sommes importantes destinées à l'aide d'urgence, aux actions de relocalisation, qui, malheureusement n'ont pas été entièrement consacrées à des initiatives durables à l'intérieur du pays.

---

<sup>12</sup>Système qui aide à la conservation de l'énergie électrique et sa restitution.

Nos observations sont corroborées par Tipret et al. (2010 : 5) qui ont recensé l'existence de nouvelles associations dans 90% des quartiers concernées par une étude menée en 2010 après le séisme. Ces nouvelles structures se font appeler *comité de camps, comité d'aide, comité de secours*. En dépit des suspicions d'opportunisme qui les entourent, le fait que les associations se manifestent et veulent se positionner comme interlocutrices face aux instances chargées de la gestion de l'aide témoigne d'un besoin de se faire entendre à un niveau individuel mais aussi d'une soif de reconnaissance à un niveau collectif comme le dirait Illionor (2009).

Les éléments mentionnés ici soulèvent toutefois le défi pour les associations de quartier de concilier la recherche de solutions palliatives immédiates à des solutions durables en termes d'implication des autorités publiques et la création de sources de revenus sur un plus long terme. Les problèmes qui sont à la base des initiatives communautaires sont généralement la conjugaison de facteurs économique et social. (Favreau et Fréchette, 2002). Nous ne pouvons pas mettre de côté cette réflexion dans notre démarche puisqu'à l'intérieur des quartiers qui nous intéressent, c'est la prédominance des activités économiques informelles qui pour la plupart n'assurent que la survie des familles. Les acteurs engagés dans les dynamiques pour l'organisation des services ou dans les luttes sociopolitiques à travers les associations ou groupes communautaires sont avant tout des personnes en quête d'un revenu décent afin de faire face à leurs obligations quotidiennes.

Nous avons vu plus haut que les initiatives d'économie sociale lorsqu'elles sont bien menées pourraient offrir une voie de dégagement aux associations de quartier qui pourraient s'en servir pour adresser simultanément la dimension socioéconomique et la dimension sociopolitique des luttes à mener. Notre étude pourra faire ressortir comment les associations de quartier vivent l'articulation entre ses deux dimensions dans leur pratiques quotidiennes. Nous proposons dans le chapitre suivant les concepts à partir desquels sera située théoriquement l'articulation.



## CHAPITRE III

### CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

La littérature à propos de l'action communautaire sur le continent américain est d'une richesse incontestable. Les expériences réalisées en Amérique du Nord et en Amérique du sud depuis les années 70 sont à la base d'une production gigantesque dont les références sont nombreuses. Ici, nous nous en tenons à l'essentiel pour situer théoriquement notre recherche en précisant la définition de l'action communautaire retenue et en développant le modèle théorique qui sera gardé tout au long du travail.

#### *3.1. L'action communautaire*

Les définitions de l'action communautaire sont nombreuses. Pilon (1991) nous dit que l'action communautaire réfère aux interventions collectives qui s'appuient sur une mobilisation des ressources, des collectivités et des individus et poursuit des objectifs de prise en charge de la population par elle-même. Elle cherche principalement à modifier les conditions antérieures et à changer les mentalités marquées par le fatalisme et le sentiment d'impuissance. La définition de Duperré (2007) que nous avons présentée plus haut met l'accent sur la participation citoyenne dans la recherche de solutions aux problèmes sociaux.

A la suite de ces deux auteurs nous considérons l'action communautaire comme un processus par lequel un groupe formé sur la base d'une appartenance géographique, identitaire ou d'intérêt, s'organise pour trouver des solutions à des situations qu'il juge problématique. Dans notre cas, il s'agit de groupes nommés associations de quartier, formés sur la base de l'appartenance à un micro territoire nommé quartier précaire, se situant à l'intérieur d'une agglomération urbaine. Ces groupes sont principalement impliqués dans la mise en place de services élémentaires dans un contexte d'inconsistance de l'État et de faillite macroéconomique.

### *3.2. Une recherche axée sur une perspective de développement local*

Notre recherche s'inscrit dans une perspective de développement local que nous construisons à partir des concepts de projet commun, d'appartenance, d'identité collective, de ressources, et d'opportunités politiques. Les concepts proposés résultent d'une synthèse opérée dans la littérature et sont censés constituer, à notre sens, les conditions indispensables pour la tenue d'initiatives citoyennes sur le plan local. Nous nous en servons comme matériaux pour dessiner notre dispositif méthodologique, notre cadre d'analyse et d'interprétation et fournir des pistes d'intervention.

L'approche de développement local en organisation communautaire proposée est liée à la nature même de notre objet d'étude. Les associations de quartier sont censées être des structures possédant un ancrage territorial (Comeau, 2007) assez clair à partir et au nom duquel les actions sont structurées. Cet ancrage territorial est mis à contribution pour fournir un lieu de rencontre de personnes et d'idées devant nourrir l'action. Mais celle-ci à la longue est appelée à aller au-delà des frontières spatiales et temporelles pour nourrir des revendications d'ordre collectives. Nous comprendrons plus loin que le fait de participer à ce type d'actions contribue à la définition même du territoire considéré. En attendant, essayons de préciser le contenu des cinq concepts constituant des facteurs de réussite des projets de développement local selon la littérature sur le sujet.

### *3.3. Le projet commun*

À différentes époques et dans différents milieux, les auteurs mentionnent l'importance d'un projet commun comme élément fondamental autour duquel s'organise l'action des groupes. Celui-ci par définition renvoie à l'initiative d'une communauté qui vise à apporter une réponse collective à un problème social. (De Robertis, 1987; Duperré, 2007). Les personnes se regroupent généralement autour

d'un objet commun qui peut prendre plusieurs formes : idée, enjeu, activité, intérêt (Penven, 2010) ou d'un rêve (Duperré, 2005). La réponse collective recherchée tend à épouser la forme d'un projet commun qui traduit la vision des acteurs du problème, canalise leurs énergies, suscite des intérêts (Klein, 2006 ; dans Jetté et Paquin, 2009) et maintient leur motivations à travailler ensemble.

L'existence de ce projet commun ne signifie pas que tous les acteurs impliqués aient exactement la même lecture de la situation. Il peut tout au moins servir à l'adoption d'accords, de compromis transitoires malgré les divergences qui peuvent exister (Talbot, 2008). Donc, le projet commun est l'élément qui génère un certain consensus et la cohésion à l'intérieur du groupe (Dumas et Séguier, 2010).

#### *3.4. L'appartenance et l'identité collective*

L'appartenance est à la base de la notion même de communauté. Les trois formes de communauté définies par Mercier (2003) s'associent à trois formes d'appartenance. À la communauté géographique s'associe l'appartenance à un territoire ; la communauté d'intérêt revendique l'appartenance à un groupe avec lequel on partage un intérêt commun ; la communauté d'identité renvoie à l'appartenance à une identité commune. L'appartenance sert de support pour permettre au groupe d'objectiver ses conditions d'existence à partir d'une description commune des réalités subies, d'expérimenter des conduites et des valeurs nouvelles (Dumas et Séguier, 2010).

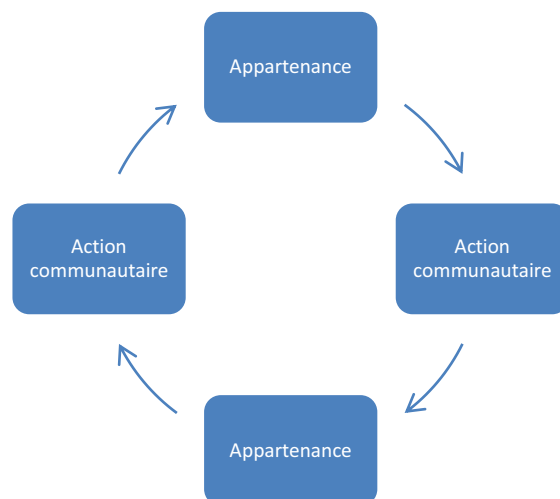
En ce qui concerne les quartiers, nous sommes plus en rapport avec la notion de communauté géographique. Celle-ci renvoie à considérer le territoire comme un espace dans lequel se développe des relations de proximité qui servent à créer un sentiment d'appartenance qui contribuerait à porter les gens à résoudre des problèmes vécus localement (Welleman et Leighton, 1979 ; cité dans Sénécal et al, 2008). Ce sentiment d'appartenance correspond au partage d'un ensemble de repères

historiques, physiques, géographiques, sociaux, économiques, politiques et culturels (Jetté et Paquin, 2009)

Morin et Rochefort (1998) et Simard (2000) insistent sur le fait que l'action communautaire participe à renforcer cette appartenance en contribuant à renforcer une certaine identité collective au sein de la population du milieu géographique donné. C'est à partir de l'action des habitants que le quartier se définit comme espace vécu. Cette identité collective s'exprime à travers des sentiments affectifs, des valeurs et des pratiques sociales qui peuvent se développer grâce aux relations de voisinage. Aussi est-elle favorisée par le partage de l'histoire, des moments difficiles vécus ensemble (Duperré, 2005).

Il y a lieu de parler d'une relation circulaire qui se forme entre l'appartenance et l'action communautaire dans un territoire donné. Nous traduisons cette relation dynamique et systémique à partir de l'image suivant :

Figure 1. Interrelation entre appartenance et action communautaire



### 3.5. *Les ressources*

La mobilisation des ressources, des collectivités et des individus se retrouve au cœur de l'action communautaire (Pilon, 1991). Que l'on soit dans une stratégie de développement local, d'action sociale, planning sociale ou d'entraide sociocommunautaire la question de l'accès aux ressources demeure indépassable. Dans certains cas, il s'agit de mettre en commun des ressources pour faire face au problème en question, dans d'autres cas, il s'agit de retrouver des ressources de l'extérieur ou de revendiquer une meilleure redistribution des ressources existantes qui peuvent être concentrées quelque part ; sans oublier que l'action peut avoir pour finalité la création de ressources par le biais de structures démocratiques autogestionnaires (Doré, 1985, dans Comeau, 2007).

Donc, la pauvreté constitue un défi majeur à l'action communautaire dans les quartiers précaires. Lorsque cette pauvreté revêt à la fois des dimensions économique (manque de ressources, notamment financières), sociale (isolement, problème de santé), culturelle (déficit en terme de participation aux activités culturelles et en terme de connaissance générale du fonctionnement de la société) ; les défis pourraient s'amplifier (Jetté et Paquin, 2009). Il devient important pour les communautés locales de pouvoir développer les forces du milieu mais aussi d'avoir la capacité d'établir des liens avec des agents économiques et sociaux de l'extérieur pour pouvoir augmenter leur force (Favreau, 1991).

Cela nous amène à penser que les ressources se retrouvent aussi dans des savoirs, des compétences qui fournissent des outils pour la mise en place d'activités devant garantir l'atteinte des objectifs du groupe. Ces compétences résident à la fois dans le domaine du savoir académique, dans les connaissances de type traditionnel, et dans les habiletés des membres.

Les associations de quartier pourraient être de véritables lieux d'enrichissement culturel pour les membres ou comme espaces d'acquisition de

compétences à la fois *techniques, sociales et relationnelles* (Bourgeois, 2006 : 115). Les outils développés dans d'autres milieux pourraient être soumis à un travail d'adaptation par rapport aux situations vécues quotidiennement. *Le manuel de l'animateur social* de Saul Alinsky (1976), *la pédagogie des opprimés* de Paulo Freire (1969), la vaste gamme d'écrits en rapport avec l'organisation communautaire disponible au Québec et ailleurs ne devraient pas être uniquement réservés au débat académique mais pourrait faire l'objet de discussions dans le milieu associatif. Il n'est pas question de réinventer la roue.

Les compétences traditionnelles, les habiletés individuelles des membres des associations constituent une vaste réserve de savoir. La mise en place d'espaces démocratiques d'échange constitue un moyen de vulgarisation et de systématisation de savoirs nécessaires à la prise de décision dans le groupe. Les maisons de quartier (Dion, 2007), les assemblées périodiques, les forums locaux (Gasser, 2005) sont à la fois des espaces pour la consolidation de la vie de quartier tout en jouant le rôle d'interface pour le partage des connaissances utiles au besoin des causes défendues.

### ***3.6. Le style de leadership***

Dans l'action communautaire, ce ne sont pas tous les membres qui s'investissent au même degré ni de la même manière. Certains acteurs apparaissent plus sous les projecteurs tandis que d'autres agissent dans l'ombre. Certains sont plus portés à influencer les autres acteurs et les processus mis en œuvre alors que d'autres agissent à un autre niveau. Cela met de l'avant la notion de leadership et son importance pour l'action communautaire.

Le leadership est défini comme une tentative d'influencer les activités des membres à collaborer de manière volontaire dans le processus de communication devant mener à la réalisation des objectifs souhaités (Gibson et al. 1988 : 372). Selon Dumas et Séguier (2010 : 66) le leadership :

révèle la capacité à développer et structurer les actions collectives, à assurer le partage des responsabilités internes, à favoriser la participation aux décisions et/ou le contrôle de celles qui concernent le groupe ou son environnement (facteur d'organisation).

Il s'exerce suivant plusieurs styles à l'intérieur des organisations, groupes ou associations. La littérature fait état de nombreuses typologies qui présentent les manières d'exercer ce leadership. Ici, nous soulignons trois styles particuliers (Hicks et al, 1975) :

*Le style autocratique* à partir duquel le pouvoir est concentré entre les mains d'une personne qui contrôle les résultats à partir de récompenses, ou l'entretien de la peur de critiques ou de punition. Dans ce modèle, la relation se fait entre un supérieur et ses subordonnées.

*Le style démocratique* qui cherche à obtenir une plus grande collaboration entre les membres de l'organisation en les impliquant dans la prise des décisions.

*Le style laissez faire* où le leader laisse le soin aux membres de l'organisation de se donner eux-mêmes leurs motivations en fonction de leurs besoins et de leurs désirs. L'absence de contrôle oblige les membres à travailler en groupe mais pourrait provoquer le chaos organisationnel.

Au style de leadership est associé différents modèles de gestion. En ce qui concerne l'action communautaire, l'idéal serait un mode de gestion démocratique qui favorise la participation de tous les membres (Duperré, 2005). Ce modèle pourrait se voir concrètement dans la mise en branle d'instance de décisions comme les *assemblées générales* lorsqu'il s'agit de délibérer sur des questions importantes (Panet-Raymond et al, 2008).

### 3.7. Les structures d'opportunité

La réussite des actions est favorisée par des facteurs de l'environnement qui apparaissent à un moment donné. Ces facteurs peuvent être de nature politique ou économique. Bien-Aimé (1991 : 60), souligne l'importance d'une certaine forme d'intelligence de l'environnement politique qui permet de saisir les opportunités politiques pour alimenter les actions et déterminer les alliés. Les changements politiques, les changements de gouvernement peuvent aussi être des moments à exploiter pour améliorer les résultats des actions entreprises (Duperré, 2005).

La prise en compte des aspects de l'environnement externe amène à penser que l'action communautaire telle que pratiquée par les associations de quartier ne peut se penser en dehors du contexte<sup>1</sup> qui influence *sur sa performance, sur ce qu'elle produit et sur la façon dont elle fonctionne* (Lusthaus et al. 2003 : 49).

---

<sup>1</sup> Lusthaus et al. (2003) nous parlent de contexte porteur.



## CHAPITRE IV

### METHODOLOGIE

Tel que stipulé dans les lignes précédentes, notre étude cherche à comprendre principalement le rôle des associations de résidents dans la gestion des services publics d'électricité. La démarche s'inscrit dans une visée de compréhension des mécanismes de collaboration citoyenne en place dans des quartiers précaires en Haïti à travers une étude cas portant sur une association du quartier Village Solidarité, situé à Port-au-Prince, l'une des plus grandes agglomérations urbaines des Caraïbes.

Village Solidarité répond aux caractéristiques attribuées aux quartiers précaires par Blary (1995), pour qui la précarité est à la fois physique, environnementale, juridique/ foncière, juridique/immobilière et économique. La question de recherche qui nous sert de fil conducteur pour l'étude est ainsi formulée : Quel est le rôle du Comité de Gestion du Courant Électrique du Village Solidarité (COGEVIS) dans l'organisation des services publics d'électricité à *Village Solidarité* ?

Les objectifs recherchés consistent principalement à analyser la pertinence des stratégies utilisées par l'association pour en relever les éléments de force et de faiblesse, retracer les conditions d'émergence de l'association en établissant un lien avec le contexte social et finalement proposer des pistes d'amélioration des interventions tenant compte des limites relevées.

La consultation de la littérature sur l'intervention des acteurs communautaire dans les quartiers pauvres du milieu urbain en Haïti (Goulet, 2006; Mathon, 2005 ; Illionor, 2009 ; Neiburg et Nicaise, 2009 ; Tipret et al, 2010), les réflexions personnelles entreprises sur la question de recherche nous ont conduit à la formulation des réponses provisoires suivantes jouant le rôle d'hypothèses :

- Les associations serviraient de couloir d'expression des aspirations individuelles et collectives ressenties par les populations en termes d'accès à des services publics de qualité.
- Les formes d'expression de ses aspirations n'arrivent pas à produire les résultats escomptés puisqu'elles ne sont pas organisées autour d'un projet de développement socioéconomique cohérent pouvant alimenter les revendications collectives.

#### *4.1. Les participants*

##### *4.1.1. Nombre et mode de recrutement*

Notre étude a été menée auprès d'un groupe de 13 résidents du quartier parmi lesquels 6 sont membres de l'association COGEVIS. Trois entrevues de groupe ont été réalisées, dont l'une avec les membres de l'association et deux autres avec les résidents regroupés selon l'âge (un groupe de jeunes adultes et un groupe d'adultes). La décision de séparer les groupes de résidents selon l'âge correspond au principe d'homogénéité sociale définie par Massé (2010) selon lequel les critères d'âge et de sexe dans la formation des groupes peuvent aider à avoir une meilleure implication des participants au cours des entrevues. Une entrevue individuelle a été réalisée avec le responsable de l'association.

L'association a été contactée à partir d'un résident de la zone connu pour son ancienneté. Les résidents ont été contactés à partir de tournées dans le quartier pour sélectionner des gens au hasard dans différents secteurs. Des personnes clés évoluant à l'intérieur de certains groupes ont été contactées pour trouver des espaces et proposer des participants qui répondaient à nos critères. Ces personnes ont été référées par le résident qui nous a servi de personne de référence pour accéder aux quartiers.

#### *4.1.2. Caractéristiques globales*

Dans l'idée de protéger la confidentialité des personnes touchées par l'étude, les données sont présentées globalement juste pour dresser un profil de la population étudiée.

Sur les plans du sexe et de l'âge, sur les 13 personnes rencontrées 9 sont des hommes, et 7 sont âgés entre 41 un ans et plus. Il s'agit d'un quartier vieux d'une vingtaine d'années dans lequel les premiers habitants ont joué un rôle pionnier dans la configuration de l'espace. Les jeunes sont moins impliqués dans la gestion directe de l'électricité puisque la compagnie avait fait appel à des adultes ayant une certaine ancienneté dans le quartier au moment de la formation du comité.

Sur le plan de la formation académique, 6 participants à l'étude sont de niveau professionnel, 2 ont atteint le niveau d'étude universitaire. Sur les plans de l'emploi et du revenu, 5 des participants sont au chômage, 6 sont des travailleurs indépendants, 1 seul travail comme employé d'une entreprise privée, 7 participants gagnent plus de 15 000 gourdes comme salaire mensuel. Malgré la présence des manufactures de la zone industrielle, aucun de nos participants n'y travaille.

Sur le plan du logement et du lieu de résidence avant l'installation dans le quartier, le groupe est constitué de 7 propriétaires et de 6 locataires. Neuf participants à l'étude habitaient un autre quartier de la zone métropolitaine de Port-au-Prince avant l'installation à Village Solidarité.

#### *4.2. Les techniques de recherche*

Cette recherche s'est réalisée à partir de trois techniques combinées dans le souci d'obtenir des informations complémentaires sur le sujet et de comprendre le milieu dans un sens large. Nous avons utilisé l'observation, l'entrevue (individuelle et de groupe) et le questionnaire. Mais, nos entrevues restent notre principale

référence pour l'analyse, vu que nous situons l'ensemble de l'étude dans une méthodologie qualitative.

#### *4.2.1. Observation directe*

L'observation sous forme directe (Laperrière, 2000) s'est déroulée avec la grille préparée à cet effet<sup>1</sup>. L'attention s'est portée sur le cadre physique, les activités quotidiennes, le décor, la disposition des logements, les voies d'accès, l'état de fonctionnement des infrastructures et le mode d'organisation des services. Cela a été possible parce que nous avons résidé dans le quartier au moment de l'étude. Nous faisons un peu plus loin une description imagée à partir des informations recueillies dans les tournées d'observation.

#### *4.2.2. Questionnaire*

Un questionnaire sociodémographique<sup>2</sup> avec des questions fermées et semi-ouvertes a été administré à chaque participant avant les séances dans le but d'établir un profil de l'ensemble des participants à l'étude et d'avoir des premiers jets d'information sur des aspects à approfondir dans les entrevues. Le questionnaire s'est porté sur les caractéristiques individuelles (âge, sexe, statut matrimonial, niveau d'éducation), la vie de quartier et l'appartenance au quartier, l'appréciation par rapport aux services d'électricité ; 13 questionnaires ont été administrés au total.

#### *4.2.3. Entrevue individuelle*

Une entrevue individuelle a été réalisée avec le responsable de la COGEVIS au cours duquel les thèmes suivants ont été explorés : le parcours personnel du leader, sa motivation personnelle en lien avec son implication dans le milieu associatif, la situation actuelle de l'association sur le plan interne (membres, ressources matérielles et financières) et externe (activités réalisées ou en cours de planification),

---

<sup>1</sup> La grille d'observation est disponible en annexe 1.

<sup>2</sup> Le questionnaire est disponible en annexe 2.

les responsabilités assumées et partagées, les modes de participation adoptés, les difficultés rencontrées et les projets à venir.

L'entrevue individuelle<sup>3</sup> a été réalisée dans le but d'explorer dans un premier temps les conditions sociales du leader en retraçant son parcours personnel, son lieu de naissance, passant par les études, l'installation dans le quartier, les événements précédant l'implication associative, jusqu'aux activités actuelles. A un second niveau, nous avons voulu explorer le style de leadership qui est l'une des cinq dimensions de l'approche de développement local retenu. Cette entrevue, basée sur des questions semi-ouvertes, était une véritable occasion pour le leader de décrire son savoir, son expérience, son expertise selon le sens que Savoie-Zajc (2009) attribue aux entrevues individuelles.

#### *4.2.4. Entrevue de groupe*

L'entrevue de groupe avec les membres de l'association<sup>4</sup> s'est portée sur les circonstances entourant sa création, son fonctionnement actuel, les succès obtenus et les échecs rencontrés, les bénéfices attribués à l'existence de l'association pour les individus membres et la collectivité, les forces et faiblesses attribuées à l'association, la vision de l'avenir.

À partir de cette entrevue, nous avons voulu comprendre le contexte social de création de l'association, conformément à notre premier objectif spécifique. Le mode de fonctionnement devait nous renseigner sur les modalités de participation de la population locale tel que soutenu dans notre deuxième objectif. L'aspect qui concerne les bénéfices attribués à l'existence de l'association pour les individus et la collectivité nous aiderait à comprendre en quoi l'association sert ou pas de couloir d'expression des besoins individuels et collectifs tels que mentionnés dans notre premier hypothèse.

---

<sup>3</sup> Le guide d'entrevue est disponible en annexe 3.

<sup>4</sup> Voir guide d'entrevue de groupe en annexe 4.

Le président du COGEVIS a été contacté pour lancer l'invitation aux autres membres. Au moment d'organiser l'entrevue, les membres du groupe ne voulaient pas continuer sans obtenir l'avis de leur conseiller juridique avant de signer le formulaire de consentement. Nous avons reporté la rencontre d'une semaine pour répondre à leur revendication. La rencontre eut lieu une semaine plus tard dans les locaux occupés par le comité à l'intérieur du quartier, en présence de 6 personnes dont 5 hommes et une femme.

Le bureau est situé en face d'une boutique de provisions alimentaires. Dès la rentrée, l'on est accueilli par une écriture vive qui présente l'identité du lieu : « Comité de Gestion de l'Electricité d'Haïti de Village Solidarité ». Une fois la barrière en fer forgé franchie, l'utilisateur du bureau peut lire sur le mur d'entrée la lettre d'autorisation de fonctionnement accordée par l'EDH au comité en août 2007. La petite salle est équipée de deux bureaux, deux chaises et un long banc. Une pile de dossiers repose dans des cartables jaunies sur l'un des bureaux à côté d'une agrafeuse. La rencontre s'est déroulée dans une ambiance décontractée où la seule femme de l'assistance adoptait une attitude dominatrice tolérée par les hommes. Ce fut l'une des difficultés rencontrées dans la réalisation de cette entrevue.



Figure 2. Bureau du COGEVIS

L'entrevue avec les résidents jeunes<sup>5</sup> s'est déroulée dans une école dirigée par un pasteur à Cité Militaire, un quartier limitrophe, avec la participation de quatre

---

<sup>5</sup> Voir guide d'entrevue avec les résidents en annexe 5.

personnes sur les 6 précédemment invitées. Une participante a décidé de partir après avoir signé le formulaire de consentement. Elle devait participer à une réunion à son église. Selon ses déclarations, elle vit dans le quartier depuis 7 ans chez ses parents mais ne sait pas ce qui s'y passe au point de pouvoir en parler.

#### *4.2.5. Le traitement des informations*

Les 13 questionnaires ont été rassemblés en un seul lot avant le dépouillement. Les données issues des différentes questions ont été traitées à partir du logiciel informatique Microsoft Excel.

Les notes d'observation ont servi à la rédaction de courts textes après chaque visite. C'est un assemblage de ces courts textes qui nous a servi à l'élaboration de la partie concernant la description du quartier.

L'analyse de l'ensemble des entrevues a permis de dégager les éléments sur l'histoire du quartier, le contexte sociopolitique de l'occupation de l'espace, les faits marquants, les rapports de force entre les acteurs propriétaires et aspirants propriétaires. Un paragraphe sur l'histoire du quartier présente ses éléments.

Les entrevues ont été enregistrées au magnétophone. Cela a été discuté avec les participants dès le moment de procéder à la signature du formulaire de consentement. Aucune réticence n'a été observée pour cet aspect. Lorsque les gens commençaient à entrer dans le fond des débats ils oubliaient même qu'ils étaient enregistrés.

Puis, elles ont été retranscrites à partir d'un logiciel de traitement de texte. Par la suite elles ont été analysées de manière thématique pour relever des éléments analytiques pour l'élaboration de la discussion qui sera présentée plus loin. Ces éléments analytiques sont organisés en fonction des éléments de notre cadre théorique, de nos objectifs spécifiques et de nos hypothèses. Il s'agit d'une technique

de codification prédéterminée emprunté à l'Ecuyer (1987; dans Mayer et al, 2000). Le tableau suivant, élaboré à partir du cadre théorique, résume de manière synthétique le système de codification élaboré :

**Tableau 1. Tableau de catégorisation**

Catégories d'analyse retenues	Indicateur
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enoncé d'un ensemble d'action et de leur enchainement logique (stratégie).</li> </ul>
Participation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de contribution apporté par les personnes concernées par l'action.</li> <li>• Niveau d'implication des acteurs dans la définition et l'application de la stratégie.</li> </ul>
Projet commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Idée partagée servant de piste pour l'action et de facteur de cohésion dans un groupe.</li> <li>• Plan d'action conforme à la vision et aux besoins du groupe.</li> </ul>
Appartenance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'attachement éprouvé par rapport à un milieu ou un groupe.</li> <li>• Expression verbale de cet attachement dans les échanges de groupe.</li> </ul>
Identité collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment qui se crée chez un groupe de personnes partageant des repères (histoire, culture, territoire, traditions) communs pendant une longue durée.</li> <li>• Expression verbale exprimant la reconnaissance de ces repères communs aux membres du groupe.</li> </ul>
Leadership	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à influencer les autres vers l'action.</li> <li>• Expression de cette capacité à travers des actions visant la dynamisation de la vie associative.</li> </ul>
Structure d'opportunité politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occasion/Décision/Position politique qui augmente les possibilités qu'une action produise les résultats</li> </ul>



	<p>attendus.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évènement politique influençant les résultats de l'action.</li> </ul>
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élément idéologique, matériel, financier qui augmente le pouvoir d'action d'un groupe.</li> </ul>

#### ***4.2.6. Difficultés et limites au niveau de la méthodologie***

Les difficultés se situent au niveau des techniques utilisées et de la nature même du public concerné. Un invité a passé près d'une quinzaine de minutes à nous expliquer que les gens allaient avoir de la réticence à participer dans des entrevues de groupe parce que ce n'est pas dans leurs habitudes. Ce sont les politiciens ou les responsables d'ONG qui ont l'habitude de lancer des invitations pour des rencontres de la sorte dans le quartier. Selon cet invité, les gens allaient avoir plein de questionnements sur le sujet et les objectifs de la rencontre même si le but leur était expliqué avant. Nous avons compris qu'une bonne partie de la population n'a pas l'habitude de faire l'exercice de réfléchir collectivement sur les réalités de la zone avec des gens qui ne sont pas dans leurs réseaux immédiats. Les leaders d'association semblaient être plus à l'aise avec ce genre de pratiques.

Effectivement, sur les 6 invités à la rencontre avec les jeunes, seulement 3 ont participé aux entrevues. Sur les 7 invités à la rencontre avec les adultes, 4 y ont participé. Donc, c'est un total de 7 résidents non-membres du COGEVIS qui ont participé à l'étude. Nous avons compris que les gens ne se fient pas rapidement à une personne inconnue, qu'il leur faudrait plus de temps pour construire une relation de confiance. Vu aussi que les activités quotidiennes sont essentiellement centrées sur la survie, il devient difficile de se réunir pour discuter ou s'organiser. La méfiance vis-à-vis de la technique semble aussi peser dans la balance. Être invité dans une rencontre avec des gens inconnus n'est pas souhaité. Selon un jeune participant, les gens auraient moins de problèmes à répondre à un questionnaire fermé dans la rue.

Les limites de la méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail se situent à un double niveau. En premier lieu, nous reconnaissons la faiblesse de notre échantillon du point de vue du nombre. Une meilleure appréciation du sujet nécessiterait la constitution d'un groupe beaucoup plus grand. Le portrait du quartier serait beaucoup plus élaboré avec une participation plus importante du groupe des résidents.

En second lieu, nous estimons que la période d'immersion dans le quartier n'a pas été suffisante pour construire des relations et bien saisir les subtilités au niveau de la dynamique locale. La difficulté de réunir les gens est, à notre sens, directement lié à un aspect relationnel non pris en compte dans la mise en place de notre dispositif méthodologique. Cette observation est une grande leçon tirée pour les prochains travaux que nous aurons à entreprendre dans notre parcours professionnel.

## CHAPITRE V

### PRESENTATION DU QUARTIER ET DES RESULTATS DE L'ETUDE

Dans ce chapitre nous présentons le quartier Village Solidarité en abordant l'histoire, en élaborant une description qui prend en compte les aspects physiques du milieu, les aspects liés aux activités quotidiennes de la population et les services de base. L'élaboration de cette description est largement favorisée par les tournées d'observation et les témoignages des habitants au moment des entrevues. Nous présentons aussi une discussion des principaux résultats de la recherche.

#### *5.1. L'Histoire*

Le territoire occupé par le quartier a été donné en concession à la famille Mevs par Jean Claude Duvalier au début des années 1980. Une partie de la propriété va être l'objet d'une première tentative d'envahissement incontrôlé avant l'année 1989. Des habitants provenant d'autres bidonvilles situés à Port-au-Prince se sont mis à défricher les terres vacantes et à s'approprier des lots. Les propriétaires vont réagir par la violence pour repousser les occupants. Il y aurait eu un mort selon un membre d'association rencontré (ENI-COG<sup>1</sup>).

Sous le gouvernement militaire de Prosper Avril<sup>2</sup>, le territoire est réclamé pour le lancement d'un projet de construction de logements nommé *Village solidarité* au profit de certains membres de l'armée. Ce premier lot de maisons construit en 1989 va constituer le premier jet du quartier Village Solidarité et se situe encore à l'entrée. Une deuxième tentative pour occuper le territoire est orchestrée au début des années 90 sous le gouvernement provisoire d'Ertha Pascal Trouillot. Des jeunes hommes et

---

<sup>1</sup> Entrevue Individuelle COGEVIS.

<sup>2</sup> Président d'Haïti de 1988 à 1990.

des adultes sont équipés de ficelles pour délimiter des lopins de terres et se les approprier, alors que les matériaux du projet de logement jonchent encore le sol. Le gouvernement n'intervient pas. Plusieurs lots sont occupés et les constructions démarrent (ENI-COG).

En 1991, le coup d'Etat contre le président Jean Bertrand Aristide, le favori des milieux populaires, cause une crise sociopolitique sans précédent. Certains membres des Forces Armées d'Haïti en position de force dans le moment vont s'opposer à l'occupation du terrain par les envahisseurs en réclamant certaines parcelles déjà occupées. Les aspirants propriétaires se verront obligés de payer des frais aux militaires afin de récupérer leurs lots. Certains propriétaires de lopins s'adressent à des hauts gradés de l'armée pour rappeler à l'ordre des subalternes impliqués dans des actes d'envahissement. Certains actes d'agression physique sont même commis contre des aspirants propriétaires qui voulaient opposer des actes de résistance par rapport aux actions des militaires.

La majorité des personnes qui ont participé à l'envahissement des terres ne les ont pas gardés. La vente à des personnes absentes au moment des envahissements est la stratégie priorisée par peur de représailles de la part des autorités publiques ou des anciens propriétaires. En tirer un peu d'argent est plus sûr que garder une propriété qu'on peut perdre à n'importe quel moment. Le retour de Jean Bertrand Aristide dans les années 1994 a redonné confiance aux couches populaires. L'intensification des constructions s'est faite rapidement pour offrir un logement abordable à une population qui cherchait à se rapprocher du secteur industriel de Port-au-Prince tout en état proche du centre-ville, le pôle commercial. Ces atouts encore présents sont à la base de l'importante concentration urbaine dans le quartier (ENG- COG<sup>3</sup>, ENI-COG).

---

<sup>3</sup> Entrevue de groupe COGEVIS.

## 5.2. Description du lieu

Village solidarité est situé dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et appartient à la commune de Delmas<sup>4</sup>. Elle est limitée au nord par les quartiers Cité Renaud et Simon Pelé, au sud par un long canal d'évacuation d'eaux usées qui traversent une bonne partie de la commune de Delmas, à l'ouest par le quartier Cité Militaire, à l'est par la route de l'Aéroport.

Une grande passerelle reposant sur des poutres d'aciers reliant les deux côtés de la route de l'aéroport facilitent l'accès au quartier par les piétons. À l'entrée principale du quartier, on retrouve plusieurs grandes entreprises dont les imposantes installations cachent la réalité qui prévaut à l'intérieur. L'entreprise de vente d'engins lourds, la HaitianTractor, l'hôpital Bernard Mevs, la Gaz Industriels et Associés S.A, la pompe à essence Sol constituent la porte d'accès au quartier.



Figure 3. Passerelle d'entrée

---

<sup>4</sup>Les données statistiques disponibles pour cette commune font état d'une population de 359 451 habitants dont 170 150 hommes et 189 301 femmes. La population de 18 ans et plus est de 222 511 personnes (IHSI, 2009).

Le quartier est situé au centre d'un secteur d'affaires dans lequel se côtoient entreprises industrielles, entreprises commerciales et point de déversement des produits vivriers des régions rurales du Nord du pays (Gonaïves, Cap-Haïtien, etc.). Le parc Mevs<sup>5</sup>, un espace de ventes de produits en gros est situé à Cité Militaire tout près du quartier. La SONAPI<sup>6</sup>, l'un des plus grands parcs industriel de Port-au-Prince se situe à environ 10 minutes en voiture et 20 minutes à Pieds. La SHODECOSA<sup>7</sup> qui constitue un important centre de ventes de produits alimentaires en gros s'y trouve non loin. En même temps, Village Solidarité est un territoire passerelle entre le centre commercial de Port-au-Prince, le centre-ville, les quartiers précaires Simon Pelé et Cité Renaud.

Le territoire occupé est situé sur un terrain plat constitué par endroit de couches de sables qui se mêlent à la terre. Il est subdivisé en deux grands blocs traversés par une douzaine de ruelles sans compter les nombreux corridors qui servent de point de passage d'une rue à une autre. Le bloc Est donnant sur la route de l'aéroport constitue l'entrée principale et le bloc Ouest constitue le cœur du quartier. Le bloc d'entrée donne l'impression d'une certaine planification. Les maisons sont plus grandes, espacées, construites suivant le même modèle architectural, pourvues de petites cours parsemées d'arbres. Le tronçon d'entrée est bétonné sur environ 6 mètres et pourvu de trottoirs et d'étroits caniveaux qui servent à l'écoulement des eaux usées. Les rues adjacentes sont clairement identifiées par des poteaux métalliques placés aux intersections. On y lit, Rue solidarité, rue 1 jusqu'à rue 3. Ce sont les vestiges du projet de logement de l'année 1989 qui donnent ce semblant d'ordre à la partie est.

---

<sup>5</sup>Famille riche haïtienne connue pour sa forte implication dans le commerce.

<sup>6</sup>Société Nationale des Parcs Industriels.

<sup>7</sup>Superior Housing Development Corporation S.A.

L'essentiel du quartier, dans la partie ouest, est constitué par des maisons en béton très serrées dont plusieurs ont un étage en plus du rez-de-chaussée. Les espaces non-occupés ou couverts de végétations n'existent pas. Les rares arbres constituent des petits points verdâtres sur une vallée grise. L'euphorie pour des espaces de logement a été telle que les habitants n'ont laissé pour rue principale qu'un étroit sentier qui peut laisser passer en même temps deux voitures que difficilement. L'absence de trottoirs et l'omniprésence des petits commerces à même le sol constituent un réel défi à la circulation des piétons et des passagers. Plusieurs travaux d'agrandissement sont en cours à l'intérieur du quartier afin de doter certaines maisons d'un étage en plus.



*Figure 4. Une rue du quartier (on aperçoit une toiture en construction à gauche et au milieu au fond, un kiosque d'eau privé en construction)*

La concentration des logements, la rareté de la végétation, l'absence de canaux d'évacuation des eaux usées, le ramassage peu soutenu des déchets créent un mélange peu enviable du point de vue sanitaire. La rue principale, poussiéreuse en saison sèche et boueuse en temps de pluie, est traversée continuellement par un filet d'eau noirâtre qui stagne par endroits et s'écoule vers le ravin dans d'autres. Ce filet

d'eau laisse flotter par moment une odeur pestilentielle qui rend l'air lourd. En temps de pluies, les habitants déversent leurs poubelles dans la rue pour profiter de la fureur des eaux qui pourra les repousser plus loin devant la façade de quelqu'un d'autre.

### 5.3. L'ambiance

Nos tournées d'observation à Village Solidarité nous portent à considérer le quartier comme un immense marché. La majorité des maisons sont occupées par des petits commerces installés dans des chambres exigües aux façades colorées. Lorsque l'espace est trop restreint certains produits tiennent à une ficelle solidement accrochée à la porte d'entrée en attendant un éventuel acheteur. La plupart des petits commerces portent des noms religieux ou des noms de femmes. On y lit par exemple, *Christ Capable Provision Alimentaire*, *Marlène boutique*, *Bon Dieu fidèle dépôt*, *Dieu seul maitre maison d'affaire*, *le sang de Jésus store*, etc. Les deux côtés des rues sont occupés par des produits étalés à même le sol. Les types d'activités y sont variés. On y retrouve :

- Des activités commerciales : pharmacie, restaurants, bac à friandises, produits alimentaires, vêtements usagés, objets électroniques dysfonctionnels, jouets usagés pour enfants, lots de charbon de bois enfermés dans des vases en fer blanc, dépôts de produits alimentaires, boutique de quartier ou l'on retrouve un peu de tout, kiosque d'eau traitée par osmose.
- Des services variés : services informatiques (internet, traitement de texte, appels internationaux) salon de coiffure, banque de loterie, appels locaux.
- Des petits ateliers de couture dans lesquels travaillent entre une et trois personnes



C'est à même le sol que les femmes étalent des épis de maïs sur des grillages en fer reposant sur un feu de charbon. La vie quotidienne a lieu dans un va et vient constant. Certains étalages sont achalandés, d'autres le sont moins tandis que certains semblent être plantés dans le décor dans l'espoir que demain sera mieux.

L'atmosphère y est assez bruyante. Les cireurs de chaussure font vibrer des clochettes pour signifier leur présence en traversant les ruelles. Les marchandes ambulantes commencent le va et vient dès 5 heures du matin au moment où les appareils stéréos entament leurs diffusions. Elles se promènent avec de larges paniers sur leurs têtes remplis de fruits et légumes, de céréales, de produits de nettoyage, vociférant d'une voix stridente le produit offert. Les jambes couvertes d'une poussière blanchâtre, le visage en sueur, elles parcourent les artères du quartier sans se fatiguer.



Figure 5. Portail d'entrée (prise de vue à partir de la passerelle)

Les hymnes évangéliques mis en onde servent de réveil matin et différentes sortes de programmes sont diffusées dans le reste de la journée: musiques locales et étrangères, nouvelles, match de foot-ball. Les journées de diffusion des matchs de foot-ball sont les plus chaudes. Des groupes de passants, surtout des hommes s'entassent debout à chaque recoin, la tête figée devant un écran de télévision. À

l'intérieur des maisons, les habitants offrent le même spectacle sonore à qui veut en jouir. Seule l'interruption de l'électricité donne un semblant de calme qui ne dure généralement qu'un court instant. Il y a toujours une source de production de décibels quelque part.

La circulation automobile n'y est pas dense puisque les rues n'ont pas été pensées en conséquence. Mais, quelques voitures empruntent les ruelles de temps en temps. L'essentiel de la circulation est constituée par l'aller-retour de gros camions d'eau et de camions d'approvisionnement de produits alimentaires transportant à la fois sacs et marchands. Seule une parfaite maîtrise du volant permet aux chauffeurs d'éviter les étalages des marchands, les attroupements, les piétons et les voitures déglinguées abandonnées aux abords des rues rétrécies, sous lesquelles s'amoncellent des piles de déchets.

Le quartier retient à son actif une situation de calme dans les années 2004-2006, malgré une période de grande violence dans d'autres quartiers populaires avec le lancement de l'opération Bagdad<sup>8</sup>. Plusieurs quartiers précaires dont Cité-Soleil au nord de Port-au-Prince et Martissant au sud ont connu une remontée spectaculaire de la violence où des groupes armés remplaçaient la présence des autorités légitimes pendant plusieurs mois. Plusieurs résidents attribuent cette situation de calme à la solidité du tissu communautaire tandis que d'autres l'attribuent à la proximité par rapport au quartier Cité Militaire, non loin, dans lequel réside plusieurs anciens membres des Forces armées d'Haïti dissoute en 1994; ou à la présence des grandes entreprises commerciales et industrielles (ENI-COG, ENG-ADU<sup>9</sup>).

---

<sup>8</sup> Nom donné à une révolte armée contre les forces de l'ordre après le départ d'Aristide pour l'exil en février 2004. L'opération est lancée en septembre 2004.

<sup>9</sup>Entrevue de groupe adulte.

Entrée 6 heures et 7 heures du soir, le quartier se transforme en une fourmilière humaine. Une marée humaine converge vers les ruelles et les étroits corridors. Des gens sont en mouvement tandis que d'autres sont debout dans la rue en train de bavarder ou s'adressant à une marchande de friture. Des jeunes gens sont installés sur les toits des maisons, torse nu cherchant un remède à la chaleur accablante.

Le moment de répit véritable survient un peu plus tard vers les 9 heures du soir. Les marchands ambulants se taisent, les chaînes stéréos baissent leur volume, des petits groupes de voisins se forment pour repasser les derniers événements de la journée. Seuls quelques marchands restent sur place timidement pour tenter de boucler la fin de la journée avec une dernière vente. Certains groupes religieux se rencontrent dans les maisons des pratiquants pour une dernière prière. Cet ensemble forme un bourdonnement léger qui progresse vers un calme plus profond, le calme du coucher. Le foisonnement des petites églises à Village Solidarité nous renvoie à la pensée d'Illionor (2009) selon laquelle les quartiers précaires sont le siège du commerce de la foi et de la chance.

#### *5.4. Vie communautaire, religion et loisir*

Les initiatives mises en place par les habitants tournent essentiellement autour de la satisfaction des besoins essentiels, l'appropriation de l'espace et les activités d'ordre religieux. C'est une association<sup>10</sup> formée par des résidents qui a pris l'initiative d'agrandir et de nommer les rues de la partie ouest. L'association sur laquelle se base cette présente étude se situe au cœur d'une tradition associative qui remonte à plus d'une dizaine d'années (ENI-COG).

---

<sup>10</sup> L'OPDVS : Organisation pour le Développement de Village Solidarité.

Depuis deux ans le quartier est le siège d'un bureau du Central National des Ouvriers Haïtiens (CNOH), une organisation syndicale dédiée à fournir une assistance légale aux ouvriers victimes d'abus sur les lieux du travail. Le choix du quartier pour l'installation de ce bureau correspond au fait que le quartier soit habité par une quantité importante d'ouvriers qui travaillent pour la plupart dans les usines avoisinantes (ENI-COG).

Malgré cette tradition associative, les groupes religieux demeurent les plus visibles. Dès quatre heures du matin, certains pratiquants sillonnent le quartier pour réveiller des membres d'un groupe qui organise des prières matinales (Echo matinal). Le centre du quartier est occupé par une grande église dont la superficie rivalise avec les entreprises qui se situent à l'entrée. Environs une demi-douzaine d'églises plus petites occupent le territoire.

En ce qui a trait aux loisirs, le quartier n'est pas du tout équipé. Tout se passe à l'extérieur à l'exception d'une simple discothèque qui fonctionne en week-end. Le centre culturel Jacques Stephen Alexis et le centre sportif Dadadou se situent dans le quartier de Delmas 3, à environ 10 minutes du quartier à pied. Ces deux espaces offrent des activités culturelles et sportives pour les jeunes des quartiers environnants. Actuellement, le centre sportif Dadadou est en cours de réparation après avoir servi comme camp de déplacés après le séisme du 12 janvier 2010.

Donc, la vie associative à Village Solidarité est beaucoup plus centrée sur les activités religieuses. Les cellules de prière, les chorales, les groupes de jeunesse chrétiens se manifestent davantage que toute autre forme de regroupement. Les loisirs semblent être résolus à travers les célébrations religieuses, vu la pauvreté des infrastructures à vocation ludiques ou culturelles. Une participante de nos entrevues traduit son attachement à son lieu de culte en ces termes : « *Je reste chez moi quand je ne*

*vais pas à l'église.....nous fêtons des anniversaires, nous venons tout juste de fêter l'anniversaire de notre chorale, chaque semaine nous allons prier chez des gens » (ENG-ADU).*

## **5.5. Les services de base**

### **5.5.1. La santé**

L'initiative privée occupe une place prépondérante dans le quartier. Les soins de santé sont offerts principalement par deux hôpitaux, l'hôpital privé Bernard Mevs qui accueille quotidiennement 200 personnes grâce au support de l'ONG MEDISHARE<sup>11</sup>, l'hôpital OFATMA<sup>12</sup> situé à Cité militaire, soit 10 minutes à pied du quartier ; l'hôpital Isaïe Jeanty sur la route nationale no 1 qui offre des soins aux femmes enceintes. Parallèlement à ces hôpitaux, certaines cliniques privées et petites pharmacies offrent des soins dentaires, proposent des tests de grossesse ou des séances de contrôle de tension artérielle. Deux ONGs, CESAL et AVSI, entreprennent des activités de nutrition à Cité Militaire non loin du quartier.

### **5.5.2. L'éducation**

En une tournée du quartier, nous avons dénombré cinq écoles privées, dont deux offrent une formation dans les quatre niveaux de l'enseignement au niveau national (Kindergarden, primaire, fondamental, secondaire), trois s'arrêtent dans les niveaux kindergarden et primaire. Deux des cinq écoles répertoriées partagent le local avec des temples religieux.

---

<sup>11</sup> L'organisation MEDISHARE s'est installée dans ce local tout de suite après le séisme du 12 janvier dans le but d'offrir des soins médicaux d'urgence.

<sup>12</sup> L'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité (OFATMA) est une agence gouvernementale qui fournit un régime d'assurance, travail, maladie aux employés des entreprises publiques et privées.

### 5.5.3. L'eau potable

Le réseau d'eau public ne traverse qu'une partie du quartier. La satisfaction des besoins en eau est satisfaite par deux fontaines alimentées sur le réseau gérées par des comités d'eau, des réservoirs privés et des kiosques d'eau traitée par osmose appartenant à des particuliers. Les deux fontaines desservaient 5 000 personnes en 2001 sur une base irrégulière dépendamment de la disponibilité (Destiné, 2009). Ce sont majoritairement les kiosques d'eau privée traitée par osmose inversé qui permettent à la population du quartier de consommer de l'eau potable moyennant des frais de 25 Gourdes pour cinq gallons d'eau. Ce commerce est très florissant dans le quartier, on retrouve des kiosques d'eau à chaque coin de rue et d'autres sont en train d'être construits.



Figure 6. Fontaine publique      Figure 7. Kiosque d'eau privée

L'eau dans des petits sachets plastiques est aussi très populaire. Les camions viennent tous les matins alimenter les bacs des marchands et les glacières des boutiques. La boisson étanche la soif des passants et les petits sacs finissent leurs courses dans les ruelles ou ils sont jetés à même le sol pour former des piles de déchets qui sont brûlés ou balayés vers le filet d'eau. Les petits sacs en plastique

constituent une des plus importantes sources de pollution pour toute la ville de Port-au-Prince et le littoral des grandes villes.

La description faite ici nous renseigne sur deux points. Le premier point concerne la construction du quartier qui est faite suivant un mode d'appropriation individuel et conflictuel. Le deuxième point concerne la position des autorités légitimes qui ont en quelque sorte affiché un désintérêt total par rapport au spectacle de l'envahissement sauvage qui se passait sous leurs yeux. Aucune intervention réfléchie, planifiée par une quelconque autorité n'a été proposée mis à part les représailles observées à différents moments de l'envahissement. Le désintérêt se prolonge actuellement dans le traitement accordé du point de vue de l'organisation des services publics. Cela correspond bien au point de vue exprimé par Hurbon (cité dans Corten, 2011 : 281) suivant lequel en Haïti *l'État ignore tout ce qui de près ou de loin a rapport à l'intérêt collectif*.

### **5.6. Caractéristiques de l'association**

Le COGEVIS est un comité de résidents fondé en 2005. Il s'occupe de la gestion du réseau électrique à village solidarité à partir d'un mandant fourni par la compagnie nationale d'électricité, l'Électricité d'État d'Haïti (EDH). L'initiative est née suite à la pénurie d'électricité observée dans le quartier jusqu'au début des années 2000. Un groupe de résidents s'est rendu à l'EDH pour se plaindre et les responsables leur a proposé de s'organiser pour assurer eux-mêmes la gestion de l'électricité dans le quartier et leur apporter un revenu. Selon eux, *les quartiers précaires ne sont pas rentables pour l'EDH (ENI-COG)*.

Les promoteurs de l'action ont contacté l'Union des Blocs De Delmas (UBDD), une association locale qui leur a fourni une couverture légale pour se faire accepter

par la compagnie publique. Le papier d'enregistrement leur a été fourni pour s'inscrire à l'EDH et obtenir la reconnaissance de départ, mais les liens entre les deux entités ne sont pas maintenus de manière formelle depuis la formation du comité.

Le COGEVIS fonctionne sous la tutelle de la compagnie nationale qui lui a proposé les critères de sélection des membres, la structure interne, les grandes lignes de fonctionnement. La compagnie publique organise les élections pour le renouvellement du comité, fournit les badges d'identification, fixe les tarifs, assure la légitimité du comité auprès de la population et des autorités locales (la police, la justice).

Le comité assure la collecte des paiements, intervient lors des pannes, s'occupe de la maintenance du réseau et remet à l'EDH une enveloppe mensuelle sur l'ensemble de ses revenus. C'est au comité de trouver les fonds pour assurer le remplacement du matériel défectueux ou étendre le réseau aux coins branchés illégalement dans le quartier. Sur les 7 personnes membres du comité ; quatre (le secrétaire, la ménagère et les deux techniciens) reçoivent un salaire à partir des rentrées.

En ce qui concerne la satisfaction par rapport au service d'électricité, 4 des participants a affirmé avoir une satisfaction moyenne de la fourniture de l'énergie dans le quartier, 5 participants ont estimé que leur niveau de satisfaction est plutôt grande. Les accomplissements de la COGEVIS dans l'amélioration de la distribution du courant dans le quartier sont reconnus même si les gens sont peu impliqués dans les activités. Mais, les membres du comité souhaiteraient encore élever la barre plus haut en assurant une couverture pour tout le quartier (ENG-CO).



## 5.7. Discussion des résultats

Dans cette section nous mettons en relation les cinq facteurs définis dans le cadre théorique et la réalité observée dans le fonctionnement du COGEVIS. Nous abordons successivement le processus de mise en forme du projet commun, les ressources mises en jeu, l'appartenance et l'identité collective, le style de leadership et la structure des opportunités politiques. Le tableau de catégorisation présenté plus haut résume le sens qui est attribué aux facteurs dans le travail d'analyse.

### 5.7.1. Processus de mise en forme, fondement idéologique et limites du projet commun

Le projet commun est un élément de base de notre approche. À notre sens, il fait référence à une idée partagée servant de base pour l'action. Le projet commun est à la base des compromis qui précèdent la mobilisation. C'est l'idée défendue par Klein (dans Jetté et Paquin, 2009) selon lequel le projet commun sert de base pour canaliser les énergies, susciter les intérêts et maintenir la motivation pour travailler ensemble. L'étude menée auprès des associations et des membres de la population locale à Village solidarité nous inspire la proposition d'un découpage en quatre phases du processus de mise en forme du projet commun : *une phase de débrouillardise individuelle, une phase d'essai de regroupement, une phase d'adaptation, une phase de réalisation*. Ce découpage est issu de notre analyse personnelle des démarches entreprises par l'association.

1. *Phase de débrouillardise individuelle* : C'est une phase d'euphorie où chacun essaie de résoudre le problème avec les moyens du bord, à la mesure de ses moyens. On ne peut parler de projet commun à ce moment. Une fois le quartier conquis, il revient à chaque personne de prendre les dispositions pour assurer la sécurité de son lopin, de construire sa maison, ensuite de se procurer les services dont il a besoin. Aucune instance de régulation officielle n'est présente à ces différents moments. Seule la mairie peut intervenir pour bloquer une construction, encaisser un frais afin de

permettre la continuité des travaux si la stabilité politique du moment le permet. L'individu et son réseau personnel sont les seuls à s'embarquer dans une initiative dans laquelle ils sont les seuls responsables.

Pour avoir accès à l'électricité par exemple, les habitants ont adopté comme pratiques de faire passer des fils dans des tubes, les enfouir sous terre et les brancher dans le point d'accès le plus proche (ENI-COG). L'initiative est coûteuse puisqu'il faut acheter suffisamment de fil pour parcourir la distance, payer la personne en charge du branchement tous les mois pour ne pas se faire débrancher. Souvent, les fils sont volés et le processus doit recommencer. Au final, le prix devient supérieur à un abonnement normal.

La débrouillardise peut prendre d'autres formes lorsque, par exemple, un habitant réunit des ressources dans une ruelle pour se procurer un transformateur et brancher les résidents ayant contribué. Souvent, le transformateur tombe en panne sous l'effet des surcharges provoquées par les branchements clandestins ou la qualité même des installations. Dans le cas de l'électricité, la situation est décrite ainsi : « *Monsieur G a fait les premières démarches en installant un transformateur, il a sorti l'argent de sa poche, mais le transformateur était rapidement tombé en panne* » (ENG-CO). A chaque fois que ce genre d'initiative échoue, de nouvelles ressources sont nécessaires pour recommencer.

2. *Phase d'essai de regroupement* : La phase d'essai de regroupement démarre dans des moments de crise importante où la situation devient intenable. L'organisation d'un système électrique à village solidarité a démarré suite à une absence d'électricité dans le quartier pendant sept mois au début des années 2000. Certains habitants du quartier ont lancé l'initiative d'organiser une collecte de fond pour acheter des

poteaux et étendre le réseau; une cotisation de 1000 gourdes<sup>13</sup> est demandée par les initiateurs pour les travaux (ENG-CO). Quelques transformateurs additionnels ont aussi été installés, mais la situation ne s'est pas améliorée pour longtemps.

Donc, nous comprenons que c'est la voie empruntée lorsque les essais individuels atteignent leur limite et que la prise de conscience autour du problème à résoudre commence à se faire progressivement. Les contours du projet commun au niveau local se dessinent. On commence à se dire qu'il faut une forme d'organisation quelconque pour que la solution soit plus durable. C'est le clan au sein duquel l'idée a germé qui devient le promoteur de la démarche, l'interlocuteur principale devant les ONG et les instances étatiques. Le réflexe de se regrouper de manière même temporaire pour solliciter des subventions afin de consolider le projet d'installation dans un territoire conquis est devenu courant avec la multiplication des ONG à tendance dite communautaire.

Les initiateurs frappent à différentes portes, soit des entreprises privées ou des agences gouvernementales. Avec le va-et-vient constant auprès de l'EDH, l'initiative prend l'allure d'une demande sociale en attente de réponse. Cette demande vient au moment où l'EDH essaie de faire face au déficit engendré par la distribution du courant dans les quartiers précaires en impliquant directement les populations dans l'organisation du service. L'option de se regrouper pour mettre en place un système de paiement conçu par la compagnie est proposée comme contrepartie pour une quelconque intervention de la part de l'agence (ENG-CO, ENI-CO). Le président du comité s'exprime ainsi sur le sujet : « *Le directeur nous a dit que ces quartiers populaires ne sont pas rentables pour l'EDH, nous devrions montrer que cela pouvait changer, c'était à nous d'organiser la collecte des fonds et de les verser à l'EDH* » (ENI-CO). Dans ce cas

---

<sup>13</sup> Monnaie locale haïtienne. 1 US = 43 Gdes environs.

précis, l'initiative émanant de la base sert de courroie d'application d'une stratégie émanant du haut pour faire face au déficit.

En effet, la stratégie appliquée a permis à la compagnie de percevoir des recettes de la part des habitants dans un quartier qui était exclusivement desservi à partir de branchements clandestins difficilement contrôlables par les autorités.

3. *La phase d'adaptation* : Les démarches de la COGEVIS ont été prises en compte vu le tournant de la politique de la compagnie nationale centrée sur la promotion d'activités d'auto prise en charge de service sur le modèle de la CAMEP avec les *Komite dlo*<sup>14</sup>(Saad, 2005). Une section de la compagnie est en charge de la relation avec les structures de quartier pour ce genre d'affaires.

Nous nommons cette étape phase d'adaptation vu que le groupe ficelle son intervention en fonction des résultats des démarches entreprises. Il peut soit continuer en essayant de se formaliser pour satisfaire les exigences des instances de support, soit se dissoudre pour reprendre les mêmes pratiques ou trouver d'autres options jugées plus avantageuses. Les priorités du moment pour les bailleurs de fonds peuvent jouer à l'avantage du groupe ou non. Par exemple, un groupe issu d'un quartier populaire ravagé par la violence a plus de chance d'être retenu pour une proposition de nettoyage de ravin si, dans le moment, les grands bailleurs ont des montants à allouer pour financer des activités d'assainissement comme stratégie d'apaisement social. C'est la logique souvent appliquée dans les initiatives de nettoyage des quartiers précaires (MTPTC, 2006).

---

<sup>14</sup>Les Komite Dlo (Comités d'Eau) sont des structures associatives mises en place par l'agence étatique de distribution d'eau pour gérer le système d'adduction dans les quartiers précaires difficiles d'accès.

Dans le cas de la COGEVIS, la démarche eut lieu au moment où l'EDH empruntait la voie de la gestion déléguée comme moyen de réduire le déficit enregistré dans les efforts de production de l'énergie électrique. L'association a donc saisi l'offre de la compagnie pour tenter de mettre en place un embryon de système électrique devant améliorer l'accès au service.

*4. La phase de réalisation :* C'est une phase dans lequel le produit issu de la sollicitation est livré. Il s'agit généralement d'une initiative éclair supportée financièrement pendant une période donnée. Dans le cas étudié, il s'agit d'une exception, puisque le mandant accordé par l'EDH en 2005 n'est pas précisé dans le temps mais pourrait être interrompu à n'importe quel moment par un changement au niveau de la politique de la compagnie en faveur des quartiers précaires. Il ne s'agit pas d'octroi de moyens financiers mais de l'octroi de la légitimité pour intervenir dans l'organisation d'un service d'intérêt collectif produits avec des fonds publics (ENG-CO).

En plus des différentes phases observées dans la construction de la réponse au problème observé, nous avons aussi analysé la consistance des ressources mobilisées dans l'action. Tel que nous le précisons dans notre cadre théorique, les ressources concernent autant des aspects matériel, organisationnel qu'idéologique. Les ressources matérielles concernent les éléments tangibles mobilisées dans l'organisation du service en question que ce soit du point de vue strictement matériel ou financier, les ressources organisationnelles concernent la structure organisationnelle adoptée et les modes de participation promues, tandis que les ressources idéologiques font référence aux valeurs guidant les initiatives entreprises.

### *5.7.2. Les ressources*

Toute la stratégie mise en place est marquée du sceau de l'insuffisance ; insuffisance au niveau de la consistance idéologique des actions proposées ; insuffisance au niveau des ressources ; insuffisance au niveau du mode d'organisation ; insuffisance au niveau de l'encadrement.

Le processus de mise en forme du projet commun est inachevé. L'analyse guidant l'action est limitée aux causes immédiates et largement nourrie par le déterminisme religieux. L'amélioration obtenue suite aux efforts consentis pour monter le comité est qualifiée de grâce de Dieu (ENG-CO). Dans cette optique on est encore loin d'un effort pour la revendication et l'organisation de services basés sur des principes de continuité, d'adaptation et d'égalité (Lachaume, 2000). La pensée religieuse omniprésente dans la conception de la réalité, nourrit la manière d'analyser le problème, de savourer les réussites conquises au bout de dizaines d'années.

La question de la crise énergétique que traverse le pays n'est pas posée par les promoteurs de l'électricité comme un problème national avec ses ramifications sur les plan politique, économique et technologique. Nous avons mentionné quelque part qu'en 2012, la compagnie publique achetait 80% de l'électricité fournie et fonctionnait continuellement en déficit, ce qui occasionnait une perte d'environ 13 millions de dollar américain par mois (Cadet, 2012).

L'insuffisance au niveau des ressources financières et matérielles nuit à la capacité des associations d'intervenir dans le domaine souhaité. Elles interviennent en premier avec la cotisation des membres et celle des publics cibles. Ce sont les membres de la population qui ont supporté les débuts de l'électrification en donnant volontairement un frais de 1000 gourdes. Ce montant ne pouvait suffire pour payer les 60 000 dollars américains réclamés par la compagnie nationale pour assurer les

installations (ENG-CO). Actuellement, l'association est confrontée à des problèmes pour payer le loyer. Ce sont les membres qui cotisent pour compléter les frais.

Les problèmes d'accès aux ressources financières afin d'améliorer la performance du réseau se comprend à travers les affirmations d'un participant à l'entrevue de groupe qui avance : « *Nous n'avons pas assez de transformateur sur le réseau...un transformateur s'achète entre mille et 3 000 dollar US.....les habitants ne veulent pas payer leur facture* » (ENG- CO).

Les problèmes de ressources financières sont aggravés par le fait que les abonnés paient entre 80 et 566 gourdes pour un mois de branchement selon la grille tarifaire, ce qui est largement en dessous des coûts réels engendrés par les dépenses continues pour assurer la maintenance au niveau du réseau, les paiements à la compagnie et les salaires des quatre employés (ENG-CO). En effet, le comité doit verser à l'EDH entre 25 000 et 40 000 gourdes par mois comme frais de branchement pour le quartier, payer les salaires d'une ménagère, d'un secrétaire qui reçoit les clients et de deux techniciens qui interviennent lors des pannes. Les salaires totalisent environ 15 000 gourdes.

Les résidents rencontrés sont conscients du problème posé par la fixation quasi aléatoire des tarifs et la tendance à ne pas venir payer ses factures (ENG-JEU<sup>15</sup>). Par exemple, un jeune nous dit que : « *quelqu'un peut venir évaluer vos matériels et vous demander de payer 200 gourdes par mois, et lorsque vous vous rendez dans le bureau, on vous demande de payer 250 gourdes* » (ENG-JEU). Le fait de ne pas pouvoir établir une évaluation juste des tarifs selon la consommation réelle constitue un manque important pour le comité qui n'arrive pas à générer des ressources suffisantes pour la

---

<sup>15</sup> Entrevue de groupe jeune

satisfaction de tous les résidents du quartier. Les 10 transformateurs installés ne sont pas à la hauteur pour assurer un fonctionnement efficace du système.

À première vue, le branchement des maisons au réseau mère se fait par des ficelles mal agencées dont la vue soulève une certaine frayeur. Certains des poteaux électriques semblent se casser sous le poids de paquets de ficelles. Un des anciens de la zone, promoteur des premières actions pour la formation du comité n'hésite pas à nous confier que l'argent collecté n'a pu permettre que l'achat de ces maigres fils et poteaux encore visibles dans le décor (ENG-CO).



Insuffisance et usage abusif de ressources font un mauvais ménage. Au cours de l'entrevue avec les jeunes, l'un d'entre eux souligne : « *Des gens peuvent laisser leur matériel allumé sans se laisser impressionner parce qu'ils paient des montants comme 200 gourdes par mois* » (ENG-JEU). Les prises clandestines pour la revente constituent un gros défi pour le COGEVIS. L'effort d'organisation du système de distribution est venu enlever une source de revenu à des gens qui vivaient de cette combine. Les responsables retracent des épisodes d'altercation avec des membres de la population impliqués dans des cas de branchement illicite sur le réseau :



Sur notre réseau, il y a des gens qui sont abonnés qui desservent parallèlement un autre groupe sur leurs lignes personnels en les manipulant, les faisant croire que c'est moins avantageux d'être des abonnés au bureau, ...nous avons découvert un réseau de la sorte et j'ai dû faire appel à notre conseiller juridique pour les citer à comparaître, un juge de paix était venu faire le constat, lorsqu'ils ont vu que c'était sérieux, ils sont venus s'excuser..... (ENI-COG).

L'insuffisance au niveau du mode d'organisation entraîne des problèmes d'efficacité. La COGEVIS intervient dans un secteur vital sans pour autant disposer des données de base nécessaires à une bonne planification des interventions dans le secteur. Le nombre de maisons connectées au réseau n'est pas connu, la quantité de ménages branchée non plus. L'évaluation de la consommation des ménages en vue de la fixation du tarif est faite de manière purement aléatoire. A partir d'un simple coup d'œil sur le matériel du ménage, un agent peut fixer un tarif qui peut être contesté par un autre agent dans le bureau au moment d'effectuer les paiements. C'est sur cette base qu'un participant qualifie d'amateurisme la façon dont les interventions sont menées par le comité (ENG-JEU). D'ailleurs, un membre du comité n'hésite pas à déclarer : *« après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, il y a des dossiers qui sont là, nous ne savons même pas si ces gens habitent encore le quartier parce qu'ils sont jamais venu payer »* (ENG-CO).

En effet, la relation comité-client est plus guidée par des critères de proximité et de redevance. Les clients qui ne paient pas ne risquent aucune contravention particulière, sauf, peut-être un débranchement contre des frais de reconnexion de 150 gourdes lorsque la dette est trop élevée. Le comité n'arrive pas à imposer le respect des délais de paiement parce que ce sont les clients qui cotisent pour l'achat des pièces ou tout simplement pour garder une certaine harmonie communautaire. La justification du mode de fonctionnement est ainsi exprimée : *« puisque ce sont les gens qui contribuent lorsque le matériel doit être acheté, on est obligé de ne pas être trop sévère avec eux »* (ENG-CO).

L'insuffisance au niveau organisationnelle est maintenue par l'attitude contrôlante de la compagnie publique qui vient organiser les élections et la passation des élus pour le comité. Deux ans après le séisme du 12 janvier 2010, les membres élus ne sont pas en fonction parce que la compagnie n'est pas venue faire la passation, ce qui nuit au bon fonctionnement du comité (ENG-CO). Le fait pour le comité de fonctionner à la remorque de la compagnie nationale ne pourra lui permettre de grandir, d'augmenter son pouvoir de négociation de manière à affirmer son autonomie. La réaction d'un membre du comité décrit le blocage au niveau de la transition en ces termes : « *Il y a eu une élection à partir de laquelle monsieur E a remplacé monsieur G à la présidence du comité, mais monsieur G est toujours président, l'EDH n'est pas venu faire l'investiture* » (ENG-COG).

L'insuffisance au niveau de l'encadrement fourni est patente. Le rapport avec la compagnie publique consiste en un paiement mensuel des frais sur le revenu réalisé. Il s'agit d'une mise à la disposition par la compagnie électrique de l'énergie électrique à travers le matériel installé par le comité. Celui-ci doit gérer les contribuables récalcitrants et trouver les fonds pour le remplacement du matériel. Les membres du comité expriment leur désarroi par rapport aux promesses non tenues par la compagnie à leur endroit : « *L'EDH nous a promis qu'un magasin allait être ouvert pour l'achat de matériel à crédit mais cela n'a pas été fait* » (ENG-CO).

Lorsqu'un support est recherché à l'extérieur, les résultats ne sont pas encourageants. Les grandes entreprises de la place semblent ne pas partager les mêmes préoccupations que les résidents du quartier. Elles ne répondent pas aux sollicitations (ENG-CO). Le projet commun issu des échanges à l'intérieur du quartier ne rejoint pas les intérêts des grandes entreprises, qui, généralement, dirigées par des acteurs de l'oligarchie traditionnelle haïtienne, sont moins touchés par le déficit de service dont la faiblesse ou l'inexistence est pour eux un prétexte d'enrichissement.

Par exemple, la plus grande partie de l'électricité distribuée par l'EDH est achetée d'une compagnie privée haïtienne nommée E-Power.

Donc, nous comprenons que le contexte et le mode de fonctionnement de l'association sont peu favorables pour que le projet commun se décline en projet de développement socioéconomique cohérent qui pourrait inclure des options en termes de service public. L'insuffisance des ressources matérielles à l'intérieur du quartier n'est pas une raison suffisante pour expliquer l'absence d'une démarche portant sur l'organisation de services collectifs. Les valeurs guidant l'action, les modes d'appréhension de la réalité économique et politique ne créent pas un contexte favorable pour poser le problème de l'accès aux services comme un droit.

Par contre, le partage du territoire pendant une vingtaine d'années consécutives associé aux efforts de mise en commun autour de l'organisation du système sont à l'origine d'un vécu collectif important au sein du comité. Ce vécu collectif implique la création de ressources relationnelles plus ou moins importantes que les individus membres développent sans toujours s'en rendre compte. Pour reprendre les propos de Bourgeois (2006), le vécu associatif constitue pour les membres une véritable occasion de construire des *compétences sociales et relationnelles* remarquables.

### ***5.7.3. L'appartenance et l'identité collective***

L'appartenance aux quartiers est suffisamment forte dans le groupe rencontré; selon le questionnaire individuel, la totalité des gens rencontrés dans nos entrevues habite dans le quartier depuis plus de deux ans. Plusieurs d'entre eux sont là depuis les années 1992 soit le début même de la fondation du quartier; 12 personnes estiment se sentir chez eux et 8 répondent Village solidarité comme lieu de résidence parmi

d'autres choix. Deux mérites principaux sont attribués au quartier, soient l'accès à l'électricité (4 personnes) et le calme (5 personnes).

L'aspect de l'appartenance au quartier s'est fortement exprimé dans la rencontre avec les membres du COGEVIS qui sont tous des propriétaires installés dans le quartier depuis le début de son développement. Cette concentration de propriétaires dans un même groupe revient au fait que la compagnie d'Électricité avait posé comme condition lors de la formation du comité en 2005 que les gens soient des adultes propriétaires, ayant une certaine crédibilité aux yeux des résidents<sup>16</sup>. Une intervention faite par un résident lors de l'entrevue de groupe illustre bien cela : « *tous les participants ici sont des propriétaires, ce sont des gens qui ont fait de village solidarité ce qu'il est aujourd'hui.....c'est ici que nous vivons, nos enfants sont nés ici* » (ENG-CO).

Les liens entre les membres du COGEVIS sont rendus plus serrés par le fait qu'ils vivent, pour la plupart, dans le quartier depuis environs une vingtaine d'années. Même si les réunions du comité ne rassemblent pas tout le monde vu le caractère bénévole<sup>17</sup> de l'activité menée, tout le monde se rassemble lors d'une occasion malheureuse : « *lors du décès d'un de nos techniciens en janvier dernier, tous les membres absents se sont rassemblés pour qu'on sache quoi faire* » (ENG-CO). C'est un peu la logique en arrière de la pensée de Duperré (2005) qui nous dit que les occasions malheureuses peuvent jouer le rôle de ciment pour aider un groupe à avancer de l'avant : « *Les événements vécus ensemble et souvent, les événements difficiles surmontés ensemble, créent un lien solide entre les personnes* » (Duperré, 2005 : 6).

---

<sup>16</sup> Nous précisons que le COGEVIS a été créé sur demande de la compagnie.

<sup>17</sup> En effet, le bénévolat dans le milieu communautaire en Haïti peine à se développer. Les pratiques de participation communautaire introduites par les ONG octroyant des frais de transport et de la nourriture pour porter les gens à participer dans les rencontres les concernant, font en sorte qu'il devient plus difficile de réunir les citoyens autour des questions collectives. Il faut aussi mentionner la pauvreté généralisée et l'inexistence de services accessibles à toute la population comme des éléments qui augmentent l'attrait pour la rémunération dans les activités de type communautaire.

Appartenir au quartier c'est aussi avoir une réflexion sur de nouveaux combats à mener. Dans une question ouverte posée sur ce qui manque le plus dans le quartier, les gens admettent la route (4 personnes) et l'accès à l'eau (3 personnes). La route non asphaltée semble être le principal souci des résidents rencontrés dans les entrevues de groupes qui vivent l'aspect boueux et poussiéreux des lieux comme un véritable calvaire (ENG-ADU). Selon une résidente rencontrée dans l'entrevue, la route constitue une preuve de disqualification du quartier par rapport aux autres quartiers populaires dans les communes de Carrefour et de Cité-Soleil dans lesquels de nombreux rues et corridors ont été aménagés : « *j'aimerais que les routes soient asphaltées, comme à carrefour. Ici, quand les enfants vont à l'école c'est un problème tellement il y a de la boue* » (ENG-ADU).

En dépit des tendances mentionnées, le vécu collectif<sup>18</sup> dans le quartier semble ne pas être suffisamment développé pour nourrir un effort de mise en commun des forces du milieu. Les églises sont les seuls endroits de rassemblement public. Les associations formées cherchent très peu à aller vers les résidents pour les impliquer dans des actions concertées. Le COGEVIS n'a aucune stratégie pour impliquer de nouvelles têtes en son sein et cherche très peu à donner la parole aux résidents. L'unique stratégie de mobilisation des résidents consiste à organiser des tournées dans le quartier pour lancer des messages d'invitation aux résidents par mégaphone lors des rares convocations sollicités par l'EDH. Cette pratique soulignée dans l'entrevue avec le comité est reprise par une participante à l'entrevue avec les résidents adultes comme suit : « *.....il y a un monsieur qui passe pour nous informer, lorsqu'il y a une réunion sur la question du courant* » (ENG-ADU).

---

<sup>18</sup> Nous faisons référence spécifiquement au sentiment de solidarité, aux liens sociaux qui existent dans le quartier.

Par ailleurs, les sollicitations faites aux habitants pour apporter leur collaboration dans des initiatives pour améliorer l'image du quartier ne produisent pas toujours les résultats attendus. Une participante dans l'une de nos séances n'hésite pas à nous dire : « *ici la collaboration est zéro, la solidarité n'existe que de nom* » (ENG-CO). C'est une façon pour elle de décrire l'indifférence affichée par les résidents lorsqu'il s'agit de participer à une activité communautaire quelconque. C'est dans le même sens que se dirige l'information fournie par une participante dans l'entrevue avec les adultes qui confirme sa propre indifférence par rapport aux initiatives en place :

Il y a eu une réunion dans le quartier mais je n'ai pas été, .....je ne sais pas si c'est dans le bureau qu'on a fait la réunion, mais il y en a eu....effectivement je vois des gens de temps en temps sur les poteaux en train de réparer mais je ne sais pas grand-chose (END-ADU).

Au fait, l'être ensemble s'observe davantage dans les relations familiales, les relations de voisinage et dans les églises. Ce sont les trois lieux par excellence de l'exercice de la solidarité en Haïti selon la récente étude de Corbet (2012) qui reconnaît la primauté des relations de voisinage dans les villes au détriment d'autres formes de liens communautaires. Le voisinage immédiat serait un lieu d'échange de services divers : garde d'enfants, échanges de corvées ; tandis que la religion donnerait lieu à une solidarité transversale à travers lequel « *le maître de culte, qu'il soit catholique, protestant ou vaudou, a une grande influence* » (Corbet, 2012 : 16). Les liens de solidarité entre les croyants ne sont pas forts pour autant.

Le cadre physique ne crée pas la possibilité de construire des liens non plus. Tel que montré dans la description, les espaces de loisirs, les lieux de discussion et de partage n'existent pas. Le quartier n'est doté d'aucune salle de spectacle, de centre communautaire, de lieu d'animation culturelle, d'équipement sportif. Il s'agit d'un

véritable *quartier dortoir ou de survie* dans lequel les relations familiales, les relations de proximité dans le voisinage et la fréquentation religieuse constituent les principaux modes d'interaction. Les fêtes religieuses, la célébration de la date de création d'une chorale d'église, par exemple, constituent des moments de loisirs importants (ENG-ADU).

Nous reconnaissons par ailleurs que toute la vie sociale des gens ne se résume pas au quartier, les enfants et les jeunes ont la possibilité de fréquenter l'école et les centres de formation à l'extérieur du quartier. Certains adultes ont des situations d'emploi qui nécessitent des déplacements à l'extérieur. En plus, le quartier Delmas 3 à quelques mètres est plus attrayant du point de vue loisir avec le centre sportif Dadadou et la bibliothèque Jacques Stephène Alexis.

#### **5.7.4. Leadership : style et motivation des leaders**

Village solidarité est un quartier à forte concentration d'églises évangéliques et de pratiquants. Cela est visible dans la configuration même du quartier et dans les activités quotidiennes. Le leader du COGEVIS appartient à une communauté évangélique et a été impliqué dans une longue tradition associative dans des quartiers populaires avant son installation à village solidarité (ENI-CO). Ces deux facteurs, à notre sens, sont à considérer dans sa façon d'exercer son rôle au sein de l'association.

Le président du COGEVIS a œuvré comme secrétaire général au sein d'une association nommée *Comité Fraternité de Delmas* avant son installation dans le quartier. Il a mis en place avec d'autres l'organisation *OPDVS (Oganizasyon Pou Devlopman Vilaj Solidarite)*<sup>19</sup> en 1995 après le retour d'Aristide de l'exil à Village Solidarité. Cette organisation a participé à l'élargissement des rues. Ensuite, il a

---

<sup>19</sup> Organisation pour le développement de Village Solidarité

contribué à la création de *Men Kontre pou Sove Vilaj Solidarite*<sup>20</sup> (MKSVS) au début des années 2000, une organisation morte suite au départ d'un des leaders pour l'étranger et l'emploi d'un autre dans une ONG internationale. Cela illustre encore une fois que l'implication associative dans les milieux urbains en Haïti constitue souvent un moyen d'accélération des opportunités d'emploi ou d'accès à un mieux-être individuel. Smart (1997) fait allusion à cette réalité en avançant que : « *la création de plusieurs organisations ne serait autre que de pallier à ce chômage chronique qui affecte désespérément la majorité des jeunes du pays* » (Smart, 1997, dans Corten 2001 : 154).

Le leadership est d'abord caractérisé par la multi appartenance, c'est-à-dire l'appartenance à de nombreuses microstructures. Le président du COGEVIS est à la fois diacre d'une église et membre d'une autre association qui organise des activités professionnelles pour des jeunes. La multi appartenance est concomitante avec un certain entrecroisement entre les activités menées par les leaders.

Cet entrecroisement souligne le fait que ce soit les mêmes personnes qui s'impliquent dans les mouvements. Lorsque l'on associe l'entrecroisement et l'expérience du leader en question, nous comprenons qu'il s'agit en fait d'un fragment de la tradition associative issue du mouvement populaire qui a supporté l'accès de Jean Bertrand-Aristide au pouvoir à la fin des années 80. L'époque est marquée par une forte mobilisation populaire et une multiplication des organisations dites de base dans les milieux populaires. Corten nous parle effectivement de cette période comme une période de gestation d'organisations populaires (Corten, 2001 : 150).

Le leadership est aussi directif et autocratique. On peut parler du leadership évangélique transposé en milieu associatif. Ce transfert n'est pas toujours compatible

---

<sup>20</sup> Mains réunies pour sauver Village Solidarité



à l'idéal démocratique promu dans les associations. Les risques que la relation se transforme en binômes verticaux pasteur-fidèle, berger-troupeau sont très élevés. La présence des références à la religion dans tout le processus a été particulièrement élevée. La réussite attribuée à l'association dans l'amélioration du système est attribuée par un membre du comité à la faveur divine : « *Dieu a permis à notre rêve de se réaliser et voici, le comité marche* » (ENG-CO).

Tel que le montre la description du quartier et le profil du leader principal rencontré au cours de l'étude, le leadership religieux est omniprésente dans la vie du quartier. Cette observation est corroborée par Corbet (2012) pour qui:

Les religions, omniprésentes en Haïti, doivent aussi être perçues comme des modes d'accès au pouvoir. En effet, beaucoup de personnes lettrées et charismatiques deviennent « pasteurs » ou « prêtres » dès qu'ils ont les moyens de fonder une petite église. Cette dernière, souvent implantée dans les endroits précaires (tels que les « nouveaux quartiers » issus du séisme), base en grande partie son succès sur les capacités orales et charismatiques de son leader, de même que sur certaines promesses et initiatives qui permettent d'entretenir l'espoir chez les croyants, et de les fidéliser (Corbet, 2012 : 24).

Actuellement, les cultes réformés associés au protestantisme connaissent une progression croissante en Haïti. Ils charrient des valeurs favorisant l'arrachement des croyants à la réalité sociale au profit de la croyance en une vie bonne dans l'au-delà peu favorable à une implication importante de la part des croyants dans la résolution des questions d'intérêt collectif (Dorvilier, 2011 : 92). A cet égard, la participation associative s'est retrouvée plus faible chez les protestants que chez les catholiques et les vodouisants selon Dorvilier (2011). En référence à cette découverte, l'on comprend qu'il existe une relation étroite entre croyance et mode d'implication dans la vie associative. Le style de leadership en place dans le cas étudié ne correspond pas aux idéaux démocratiques de stimulation de la participation dans la vie associative.

Faut-il aussi mentionner que certains aspects mentionnés plus haut, tel que le mode de relation développé avec la compagnie nationale serait défavorable au développement d'un leadership plus adapté au contexte associatif. Le fait de ne donner aucun pouvoir à l'organisation en ce qui concerne sa structuration interne empêche les membres d'expérimenter par eux-mêmes un exercice de participation démocratique.

La motivation des leaders est avant tout d'ordre pratique. Le combat pour l'amélioration de la distribution du courant électrique est nécessaire pour faciliter les travaux domestiques ou combler les besoins énergétiques pour faire fonctionner le petit commerce. Les tenants de petites boutiques peuvent offrir des boissons fraîches à leurs clients avec moins de débours. Sans électricité, ils doivent se procurer des cubes de glace chez les fournisseurs locaux tous les matins, ce qui augmente leurs coûts de fonctionnement. Un commerçant membre du comité pose le bien fondé des actions entreprises par le comité en ces termes : « *Je souffrais du problème du black-out, surtout que je suis dans le commerce, maintenant c'est mieux....* » (ENG-CO).

L'électricité est aussi indispensable pour la tenue des activités domestiques, ce qui justifie tout l'intérêt des participants dans l'amélioration du service. Une participante de l'étude exprime le soulagement apporté par l'amélioration du service en ces termes : « *S'il y a une amélioration c'est pour moi, quand les enfants voulaient étudier, quand je devais repasser, on devait se rendre chez des gens, on n'aimait pas ça* » (ENG-CO). L'amélioration favorise même un certain bien être lié à la simplification des modes de consommation : « *.....dans le temps, on n'avait pas d'eau dans nos réfrigérateurs, mais maintenant on le débranche parce qu'il y a beaucoup de glace* » (ENG-CO).

En effet, toute forme d'action dans les milieux populaires urbains est analysée au travers de sa capacité à produire un gain pratique et rapide pour les membres tel que nous le dit Corbet (2012) : « *En effet, la population adhère plus aux projets collectifs si elle en retire un avantage direct et rapide* » (Corbet, 2012 : 6). Notons que cet aspect n'est pas seulement propre au contexte haïtien. L'animation sociale, à ses débuts, proposait que dans les quartiers populaires constitués de gens à faible revenus, des projets communautaires axés sur des services concrets afin de mobiliser les gens (Lamoureux et al., 1984).

Par ailleurs, la satisfaction se situe aussi dans le registre de l'humain. L'accomplissement d'une action dans un domaine vital pour les gens du quartier est bien vu par l'entourage. Cela amène toute une fierté, tout un sentiment du devoir accompli qui est exprimé en ces termes au cours de l'entrevue individuelle : « *être un agent de développement dans une zone, aider les gens c'est agir par devoir en tant que citoyen* » (ENI-CO). Les membres du COGEVIS se sentent fier de participer à une initiative qui crée trois emplois même si les salaires ne sont pas élevés. La fierté est aussi ressentie du fait d'appartenir à une institution publique. Le badge avec le logo de l'EDH remis par la compagnie aux membres est un outil précieux qui ouvre les portes de la compagnie pour le comité tout en accordant une légitimité d'action dans le quartier. L'un des membres du comité exprime la fierté d'appartenir au comité en ces termes :

S'il y a quelqu'un qui accomplit un travail dans le quartier il devrait nous contacter, s'il y a quelqu'un qui travaille sérieusement au sein du gouvernement qui souhaiterait travailler à Village Solidarité, il devrait nous rencontrer parce que nous sommes une entité qui travaille au sein de l'Etat (ENG-COG).

Le mode d'expression de cette fierté renvoie à des rapports d'allégeance et de loyauté empreint de reconnaissance à la place d'une approche de négociation conflictuelle qui nécessiterait l'adoption de moyens de pressions fortes pour l'organisation de services publics équitables.

Le fait de se poser comme leader incontournable est souvent utilisé par des acteurs communautaires des milieux urbains comme voile pour cacher des intentions de prise de contrôle ou de détournement de ressources. Les acteurs non-gouvernementaux font face dans les milieux urbains à une systématisation de ces formes de pratiques dans l'application de l'approche dite communautaire :

En effet, les organisations qui expérimentent l'approche communautaire se confrontent souvent à la « mainmise » de leurs opérations par un leader, qui s'approprie les actions des intervenants ou s'y oppose afin de rehausser son pouvoir : pour la personne, coopérer avec l'ONG a un intérêt économique (Corbet, 2012 : 13)

Dans de tel cas, le leadership exercé est plus individuel que collectif. Au lieu de mobiliser les forces du milieu pour résoudre des problèmes collectifs, il cherche plutôt à satisfaire des intérêts individuels.

#### ***5.7.5. Les structures d'opportunité politique***

C'est un élément peu approfondi dans les entrevues. Les allusions aux apports des changements politiques dans l'avancement des démarches associatives ont été peu nombreuses. Cependant, nous considérons l'ouverture de la compagnie aux revendications des représentants du quartier comme étant une opportunité politique intéressante. Le comité aurait pu tirer davantage de cette opportunité s'il avait la capacité d'affirmer un leadership fort et de produire une contre-proposition consistante par rapport à l'offre de la compagnie.

En effet, la première référence soulevée par les interviewés sur le plan politique est l'accession d'Aristide au pouvoir qui a redonné confiance aux milieux populaires dans leur quête d'espace de logement lors du début de la construction du quartier (ENI-CO).

La deuxième référence est soulevée par un participant à l'étude qui a abondé en ces termes : « *Les politiciens ne font qu'attendre l'appel des leaders de quartier impliqués dans ces initiatives pour les inclure dans la liste de leur clientèle électorale, ce qui n'est pas toujours bien reçu par les responsables d'association* » (ENI-COG).

Dans la situation décrite, on n'est pas bien loin d'une certaine tentative de clientélisme politique. Lamaute-Brisson (2005) définit le clientélisme comme des relations *patron-client* : « *ce sont des arrangements qui définissent des obligations mutuelles entre un individu qui a de l'autorité, un statut social, de la richesse et un autre qui bénéficie de son support et de son influence* » (Lamaute-Brisson, 2005 : 190). Tout au moins on pourrait lier ce type d'alliance au paternalisme d'État qui consiste en un contrôle direct de l'État sur les structures associatives, ce qui constitue un frein à l'autodétermination et à la démocratie (Comeau, 2007b).

En dernier lieu, les résidents soulignent un peu plus l'absence d'intérêt de la part des leaders politiques pour des questions d'intérêt collectifs dans le quartier. Le cas de la gestion des déchets est soulevé comme un domaine entièrement reléguée aux mains des habitants (ENG-JEU).

En réalité, les vingt dernières années qui ont vu la naissance et l'évolution des mouvements associatifs n'ont pas été riches sur le plan des opportunités politiques. La décennie 1990 débute dans une ambiance de crise politique et de faillite économique. Nous avons souligné le lourd impact de l'embargo sur l'économie haïtienne entre 1991 et 1994 qui a occasionné une inflation importante. Elle est passée

de 12% à 51 % (Baulière, 2007). Les années 2000 sont marquées par la poursuite de l'instabilité politique, la dégradation des conditions de sécurité (Pierre-Lominy, 2007) dans les agglomérations urbaines et des conditions de vie de la population en générale.

Le clientélisme politique, le désintérêt des pouvoirs publics pour la résolution des questions d'ordre collectif, et la crise politique chronique n'ont pas été favorable au développement d'une mouvance associative solide sur le plan global. Cela est aussi valable dans le cas de l'association qui nous concerne. Au fond, les participants n'ont pas choisi d'élaborer sur les aspects politiques pour des raisons de confiance. La mentalité collective est marquée par des épisodes de répression qui ont marqué l'histoire des quartiers précaires en particulier, engendrant du coup une certaine précaution dans les échanges en rapport avec des sujets délicats comme la politique du pays.

En général, les opportunités n'ont pas été nombreuses pour les milieux populaires si l'on met de côté l'aspect politique, le fatalisme religieux, l'extrême pauvreté, le manque d'éducation qui constituent des facteurs défavorables au mouvement revendicatif citoyen dans son ensemble.

Les catastrophes naturelles successives depuis 2004 ont eu des effets négatifs sur les conditions de vie des populations les plus pauvres en détruisant les récoltes et les actifs augmentant ainsi les niveaux de précarité. La sécurité alimentaire au niveau des quartiers s'est retrouvée considérablement dégradée suite aux intempéries de 2008 (Dixon, 2009). Tel que mentionné plus haut, le séisme du 12 janvier a accentué la crise du logement et des services de base dans son ensemble, ce qui ne constitue pas à l'heure actuelle un contexte favorable à de grands succès sur le plan de l'organisation des services par des groupes aux ressources limitées.

### *5.7.6. Satisfaction et mode de participation de la population*

Sur le plan de la satisfaction, 5 répondants au questionnaire expriment une grande satisfaction par rapport à l'électricité ; 4 estiment avoir un niveau de satisfaction moyen. Les témoignages fournis dans les entretiens renseignent un peu plus sur l'état de la situation.

Il y aurait lieu de parler d'une nette amélioration au niveau de la distribution de l'électricité dans le quartier. Un jeune participant a déclaré que certaines fois, on aurait l'impression que l'électricité soit disponible 24/24 en semaine. Les coupures ont lieu généralement le dimanche et les jours fériés (ENG-JEU). C'est un horaire qui correspond au fonctionnement des usines de la zone industrielle selon nos observations. Les anciens du quartier saisissent mieux l'amélioration enregistrée au niveau du service de l'électricité par comparaison aux années 1990 où il n'y avait pratiquement pas d'électricité dans le quartier (ENG-COG, ENG-ADU). Même au début des années 2000, le rationnement était très sévère. Le prolongement observé actuellement au niveau des heures de distribution remonte à l'après séisme (ENG-JEU). La distribution se ferait 20 heures par jour (ENI-COG).

Ce qui est davantage attribué à la COGEVIS, c'est l'accélération des réparations lors des pannes sur le réseau. En effet, si dans le passé les pannes duraient très longtemps, depuis l'installation du bureau dans le quartier, il est rare qu'une panne aille au-delà d'une semaine (ENG-JEU). Malgré tout, les membres du COGEVIS ne sont pas tout à fait satisfaits parce que certains secteurs ne sont pas encore branchés en raison de l'insuffisance du matériel. Le quartier est desservi par une dizaine de transformateurs tandis que 14 seraient nécessaires (ENG-COG).

Sur le plan de la participation dans les initiatives associatives, 7 participants aux entretiens admettent avoir participé aux activités de la COGEVIS, ce nombre concerne principalement les membres du comité qui étaient au nombre de 6 au cours de l'entretien et un résident qui aurait assisté à une réunion. Les données seraient différentes si le groupe des résidents était plus grand. Car, dans le quartier, mise à part la participation aux réunions convoquées par l'EDH et les visites au bureau pour payer les factures par les abonnés, nous ne pouvons parler de traditions de consultation publique ou de débats entre les membres de la population (ENG-JEU). Les canaux de communication ne sont pas développés au point qu'on puisse parler de mécanismes de participation développés, de recherche de démocratie ou de promotion de la transparence.

L'examen des entretiens et du mode d'occupation du quartier nous porte à comprendre que le COGEVIS joue un rôle de relais dans un projet populaire d'amélioration des conditions de vie qui touche à la fois un niveau individuel et un niveau collectif. Au niveau individuel, les parties prenantes cherchent à améliorer leurs propres conditions de vie. Au niveau collectif, elles formulent à leur manière des besoins exprimés par le milieu.

Nous estimons que le COGEVIS joue un rôle important dans le combat mené pour doter le quartier d'un service essentiel laissé à la merci de la débrouillardise individuelle. Le comité est un lieu de médiation entre l'agence étatique de distribution de l'électricité (l'EDH) et le quartier qualifié d'entité ingérable, non-profitable par l'agence. Selon les membres du comité, la contribution du COGEVIS à l'amélioration des relations entre l'agence et les habitants du quartier est reconnue par celle-ci : *« la zone est devenue plus rentable pour l'EDH.....avec une durée de plus de cinq ans, c'est le bureau qui a duré le plus longtemps selon l'EDH »* (ENG-CO).



Par ailleurs, l'aspiration à un quartier plus riche sur le plan infrastructurel est formulée dans tout le processus. Le comité souhaiterait pouvoir générer suffisamment de ressources afin d'investir dans le projet de construction de la route et améliorer la distribution de l'électricité (ENG-CO), les résidents souhaiteraient bien vaquer dans un quartier plus propre, moins poussiéreux et moins boueux (ENG-ADU, ENG-JEU). Mais les manières de poser le problème traduisent un manque total de confiance dans l'instauration d'une quelconque autorité publique qui lancera ses chantiers. La nouvelle plateforme IOPH<sup>21</sup> qui est en train de se former dans le quartier est constituée dans le but d'entamer des démarches pour la construction de la route.

L'intervention du COGEVIS se situe dans le prolongement du projet de conquête de l'espace urbain entamé depuis une vingtaine d'années. L'association, loin de chercher à se spécialiser dans le domaine de l'électricité, cherche à parachever l'œuvre en formulant des demandes sociales légitimes. Les formes d'expression des demandes se dessinent, en quelque sorte, selon les possibilités offertes par le milieu. La formation du comité et la création d'un bureau de perception de frais de services dans le quartier sont des options qui s'alignent sur la politique de la compagnie nationale au début des démarches des résidents. Le comité aura permis, entre temps, de franchir un pas en plus, de la débrouillardise individuelle vers l'adoption d'une certaine forme d'organisation.

---

<sup>21</sup> L'initiative des Organisations pour le Progrès d'Haïti (IOPH) est un regroupement que certains leaders du quartier essayaient de mettre sur pied dans le but d'entreprendre une action concertée autour de la construction de la route d'accès. Le groupe était soutenu par un ancien candidat au poste de député pour la commune de Delmas.

Analysé sous l'angle de l'approche de développement local, nous avons relevé des signes d'insuffisance sur les plans des ressources, du mode d'organisation, des éléments idéologiques et de l'encadrement. Le leadership en place est paralysé par une main mise externe et l'inconsistance des instruments idéologiques, c'est à-dire des valeurs, des modes de pensée, des références historiques guidant l'action.

Le mode de participation des populations locales dans la définition du problème à résoudre et des stratégies adoptées est très limité. Au fait, dans les pratiques de l'association il n'y a pas lieu de parler d'une stratégie bien constituée assortie d'un plan d'action qui peut être examiné par des acteurs intéressés à l'analyse. Toute la stratégie s'aligne sur l'approche de gestion déléguée proposée par la compagnie publique qui ne cherchait qu'à mettre en place un relais de distribution dans une logique de réduction des pertes financières. Aucune tradition de consultation publique, de dialogue ouvert n'existe dans le milieu à part des initiatives du cercle fermé des associations locales.

## *Conclusion*

Nous avons mené une démarche de compréhension des dynamiques internes du quartier Village Solidarité et du mode d'intervention d'une association de quartier dans la gestion de services essentiels d'électricité. Des tournées d'observation, une série d'entrevues par questionnaire, une entrevue individuelle et trois entrevues de groupe ont été réalisés avec la participation d'un échantillon de membres de l'association locale et deux groupes de résidents.

L'observation a permis de dresser un portrait descriptif à partir duquel nous avons souligné la prédominance des activités informelles, l'entassement de la population, l'absence d'équipements collectifs et une insalubrité importante. Très peu d'initiatives de production sont observées. La plupart des boutiques s'adonnent à la revente des produits importés et des boissons fraîches que les grandes entreprises locales offrent sur le marché avec leur label étranger.

Le quartier est construit sur une terre conquise par des membres de la population à la fin des années 1980 à l'instar de ce qui s'est passé dans d'autres villes de l'Amérique latine (Comeau, 2007 ; Illionor, 2009) où, généralement, les terres fertiles et bien situées appartiennent aux familles riches tandis que les pauvres n'ont qu'à se partager les espaces non-productifs ou à risque ou bien n'y ont carrément pas accès. La période de construction du quartier correspond à une grande période d'instabilité politique qui aurait favorisé l'invasion de terrains publics et privé par des populations en quête de logement

Les services de base à village solidarité s'organisent plus suivant un mode d'organisation privé que sur une logique de satisfaction collective. L'eau potable est pratiquement offerte par des kiosques d'eau privés. Les écoles généralement situées

dans des églises protestantes appartiennent à des pasteurs. Le quartier est le reflet de la vision de l'Etat en termes d'organisation de services collectifs. Il est clair qu'il n'existe pas au niveau étatique un intérêt ou une volonté pour la rationalisation de services qui obéissent à des critères d'équité et d'universalité.

Le COGEVIS exerce le rôle de catalyseur dans la transformation des formes de débrouillardise associées à l'économie populaire (Larraecha et Nyssens, 2007) en mécanisme de revendication pour l'accès aux services d'électricité. Elle accomplit ce rôle à partir d'un mode d'organisation qui correspond à la stratégie de l'agence nationale responsable de la production énergétique (EDH). Les stratégies développées cherchent non seulement à améliorer l'accès mais aussi à garantir des revenus et un certain pouvoir aux acteurs impliqués. Elles dépendent largement des tendances des politiques gouvernementales et de l'aide internationale.

L'électricité fournie par l'EDH au quartier à travers le bureau de la COGEVIS est un acte qui s'aligne sur la politique de gestion déléguée proposée par la compagnie pour réduire le déficit engendré par les prises clandestines dans les quartiers pauvres. L'implication de la structure locale n'est qu'un palliatif aux pertes et ne situe pas dans une logique de renforcement de structures communautaires autonomes. Bien que, du point de vue des membres, l'expérience soit perçue comme une occasion pour développer une certaine forme de leadership local, accroître les opportunités de développement relationnel tout en participant à une œuvre de développement.

Dans la situation décrite, il apparaît clairement que le leadership exercé n'est pas orienté par des idées fortes capables d'orienter l'organisation des services sur une base de continuité et de durabilité. L'encadrement fourni de l'extérieur ne vise pas non plus à habiliter les structures communautaires de la capacité d'agir suivant

des principes de durabilité, de continuité et d'équité. Le COGEVIS est infantilisée dans sa relation avec l'EDH lorsque, par exemple, la compagnie lui accorde très peu de marge pour prendre en main sa destinée et se structurer réellement.

Les ressources mises en jeu sont marquées par une faiblesse qui touche à la fois des aspects matériel, financier et idéologique. Sur les plans matériel et financier, les ressources mobilisées ne sont pas à la hauteur de la tâche à accomplir. Les tarifs fixés de manière aléatoire privent de revenus supplémentaires qui pourraient aider à couvrir adéquatement les dépenses de fonctionnement et entreprendre des travaux d'extension du service au niveau des secteurs non-couverts. La recherche d'appui financier auprès des grandes entreprises privées situées à l'entrée du quartier n'a pas porté fruit. C'est une possibilité en moins pour les tenants du mouvement d'initier un partenariat gagnant dans une logique de développement local.

Sur le plan idéologique, l'action est largement dominée par les schèmes de pensée conservatrice issus de la religion judéo-chrétienne. Cette lecture est à la base d'un mode de leadership autocratique qui arrive difficilement à promouvoir la participation des résidents dans une démarche de réflexion/action constructive. Les modalités de participation de la population locale sont très peu développées. Les habitants du quartier sont invités à venir assister à des réunions d'information qu'organise l'EDH sans la possibilité d'intégrer les structures du comité ou la possibilité de travailler conjointement autour de plans d'action commune. Le niveau de mobilisation du comité est très faible en ce sens. Le support des résidents est demandé dans le but de cotiser pour faire face aux dépenses ou pour honorer leurs factures.

Les associations n'ont pas hérité, non plus, d'opportunités politiques et socioéconomiques intéressantes qui auraient contribué à leur renforcement. La

relation recherchée par les acteurs politiques est plus teintée d'intention de manipulation ou d'instrumentalisation. Les demandes émanant des associations sont attendues comme hameçon en vue d'élargir ou de constituer une clientèle.

En dépit de tout, le comité a su regrouper des résidents autour d'un projet d'importance pour les membres de la population. C'est une opportunité pour les membres du comité de développer des relations solides en dehors des relations familiales et religieuses, de côtoyer l'instance publique en vue de faire passer les revendications des résidents et de faire un apprentissage de la vie associative. Le fait pour ce groupe d'exister, de porter un nom, d'avoir un champ d'action et d'avoir mis en branle certaines actions dans le quartier en rapport avec les objectifs définis au départ, témoigne d'une certaine capacité d'action.

Toutefois, il est important pour cette structure locale d'emprunter des voies de dynamisation qui résident, à notre sens, à deux niveaux :

Au niveau des modes de pensées influençant l'action : Cela devrait se faire travers l'instauration d'une pratique d'analyse de la réalité sociale qui porterait sur les aspects historico-politiques et technologique du problème à résoudre, l'identification des acteurs impliqués au niveau national, local, voire régionale; avec leurs intérêts, leurs besoins. Cette démarche permettrait aux leaders locaux de se positionner dans les rapports de force mis en jeu. L'analyse privilégierait une approche historique qui situerait dans le temps les problèmes d'accès aux services d'électricité pour les catégories populaires et qui insisterait sur une bonne compréhension du rôle des pouvoirs publics autour de la question.

L'aspect technologique de l'analyse porterait sur les avancées technologiques dans le domaine de la production électrique afin de permettre aux personnes

intéressées de pouvoir participer dans le débat énergétique actuel avec un minimum de bagage et d'orienter les luttes en tenant compte des enjeux actuels. L'éducation populaire<sup>22</sup> (CNAJEP, 2005) pourrait être un outil intéressant pour le développement de ces nouvelles habiletés analytiques auprès des secteurs populaires urbains.

Au niveau des pratiques organisationnelles: L'étude nous a montré que le COGEVIS fonctionne suivant le modèle organisationnel imposé par la compagnie. Celle-ci veut tout simplement constituer un relais de distribution local fonctionnel afin de réduire le déficit. La relation ne vise pas à la création d'une structure communautaire autonome porteuse de valeurs de démocratie et de solidarité. Les membres du comité ont intérêt à rechercher des alliances au niveau des groupes populaires impliqué dans des luttes similaires pour développer ensemble des stratégies de lutte plus efficace. Il s'agit ici d'un travail de mise en réseau que l'organisation communautaire comme champs de pratique en travail social pourrait appuyer.

Le changement au niveau des pratiques impliquerait aussi l'adoption d'une structure qui laisse une porte ouverte pour la participation des membres de la population. Si au départ l'EDH exigeait que ce soit uniquement des anciens du quartier qui soient impliqués dans le comité il apparaît évident qu'une nouvelle génération est en train de se constituer et pourrait potentiellement apporter du sang neuf et revigorer le mouvement.

---

<sup>22</sup>L'Éducation populaire est un modèle éducatif alternatif visant l'émancipation civique et intellectuel des individus et des groupes. Selon les principes de l'éducation populaire, la connaissance se produit dans un échange impliquant savoir et savoir-faire dans un contexte de débats et de négociations collectives. Elle cherche à garantir l'émancipation de la société par l'accroissement de la participation des membres de la société dans les processus de décision publique et de construction de l'avenir (CENAJEP, 2005).

L'étude ouvre sur des questions d'intérêt pour d'autres chercheurs intéressés au développement des quartiers précaires, aux enjeux liés à l'organisation des services dans ces quartiers et des modèles de développement des services. Par exemple, l'on se demande encore quelle est la méthode la plus adaptée pour la transformation des pratiques communautaires urbaines en de véritables leviers de progrès social, l'on se questionne sur l'effet actuel de la religion sur les pratiques communautaires dans les quartiers précaires. Nous espérons que d'autres travaux futurs s'inspireront des réflexions émises dans cette présente étude pour le développement des connaissances et l'amélioration des pratiques d'intervention.



## Liste des références

Anglade, Georges. (1982). *Atlas critique d'Haïti*. Montréal : ERCE & CRC.

Alinsky, Saul. (1976). *Manuel de l'animateur social : une action directe non violente*. Paris : Editions du Seuil.

Banque Mondiale. (2009). Ansanm. *Magazine de la Banque Mondiale en Haïti*.

Banque Mondiale. (2010). *Document de projet pour en vue de la reconstruction de logements et d'infrastructures communautaires*. Repéré à [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2011/08/01/000356161\\_20110801021423/Rendered/PDF/564060PJPROFRENCH0Box361516B00PUBLIC0.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2011/08/01/000356161_20110801021423/Rendered/PDF/564060PJPROFRENCH0Box361516B00PUBLIC0.pdf).

Beaudoin, André et al. (1986). Les pratiques évaluatives : enjeux, stratégies et principes, *Service Social*, 35 (1-2), 188-213.

Baulière, Arnouce. (2007). Haïti dans l'impasse économique et sociale : une analyse en termes de gouvernabilité. Dans, *Haïti : les recherches en sciences sociales et les mutations sociopolitiques et économiques*, Louis Naud Pierre (dir.). Paris :L'Harmattan, p. 63-81.

Berg, Bruce L. (1995). *Qualitative Research Methods for the Social Sciences*. Boston : Allyn and Bacon.

Bien-Aimé, Paul Antoine. (1991). *Le mouvement du 7 février 1986 en Haïti. Une analyse en termes d'action collective* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal).

Blary, Réjane. (1995). *Gestion des quartiers précaires : à la recherche d'alternatives d'aménagement pour les exclus de la ville*. Paris : Economica.

Blot, Louis Gabriel. (2005). Les communautés ecclésiales de base face à l'église institutionnelle et à l'Etat en Haïti : les TKL de Saint-Jean Bosco. Dans *mouvements sociaux et changements institutionnels : L'action collective à l'ère de la mondialisation*, Louis Guay (dir.). Québec : PUQ, p.339-349.

Botton, Sarah. (2004). Les débranchés des réseaux urbains d'eau et d'électricité à Buenos Aires : opportunité commerciale ou risque pour les opérateurs ?, *Flux*, 56/57.

Botton, Sarah et al. (2004). *Les véritables obstacles à l'accès universel au service d'eau dans les pays en développement :Réflexion à partir des expériences d'accès à l'eau potable des*

populations des quartiers défavorisés de Port au Prince (Haïti) et de Buenos Aires (Argentine). Groupe de Recherches et d'Échange Technologique (GRET).

Bock, I. et al. (1995). *La production des services par des institutions publiques : le contrat de gestion, ses limites et ses potentialités*. Bruxelles : Centre de Recherche Informatique et Droit/Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix de Namur.

Bourgeois, Catherine. (2006). Précarité et relogement: politique publique et dynamique associatives. Dans, *Défaillances et inventions de l'action sociale*, Marie Christine Bureau et al. (dir). Paris : l'harmattan, p.105-118.

Bras, Anie. (2010). *Éléments pour une définition de la problématique de la propreté urbaine en Haïti* (Thèse de doctorat, Institut National des Sciences appliquées de Lyon).

Brochier, Christophe. (2009). *Les collégiens des favelas : vie de quartier et quotidien scolaire à Rio de Janeiro*. Paris : Editions l'IHEAL.

Cadet, Carl-Henry. (2012). *Ban m limyè, ban m lavi : un programme au grand défi*. Repéré à <http://lenouvelliste.com/article.php?PubID=1&ArticleID=101963&PubDate=2012-01-24>.

Camara, Mariame. (2011). *Amérique latine : l'explosion urbaine, facteur de pauvreté et de conflits sociaux*. Repéré à : <http://www.irenees.net/fr/fiches/analyse/fiche-analyse-911.html>.

Cities Alliance. (2011). Repéré à <http://www.citiesalliance.org/ca/>.

Comeau, Yvan. (2000). Grille de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale. *Cahiers du CRISES*.

Comeau, Yvan et Manon Boulianne. (2007). Enjeux et défis de l'organisation communautaire en Amérique Latine. Dans, *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, Denis Bourque et al. (dir.). Québec : PUQ, p. 423-556.

Comeau, Yvan. (2007, a). L'approche de développement local en organisation communautaire. Dans, *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, Denis Bourque et al. (dir.). Québec : PUQ, p. 59-79.

Comeau, Yvan. (2007, b). Enjeux et défis de l'organisation communautaire en Amérique latine. Dans, *L'organisation communautaire : fondements, approches, et champs de pratiques*, Denis Bourque et al. (dir.). Québec : PUQ, p.423-556.

Comité National Technique de Nutrition. (2011). *Compte rendu de la réunion du 25 mars 2011*. République d'Haïti.

Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire. (2005). *Charte de l'éducation populaire*. Repéré à <http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/populaire/pdf/charte-cnajep2005.pdf>.

Corbet, Alice. (2012). *Approche communautaire en Haïti : décryptage de la notion de communautés et recommandations*. Groupe URD.

Corten, André. (2001). *Misère, religion et politique en Haïti. : Diabolisation et mal politique*. Paris : Khartala.

Corten, André. (2011). *L'Etat faible : Haïti et République Dominicaine*. Montréal : Mémoire d'Encrier.

D'Ans, André-Marcel. (1987). *Haïti : paysage et société*. Paris : Karthala.

De Robertis, Christina. (1995). *L'intervention collective en Travail Social : groupes et territoires*. Paris : Editions Bayard.

Destiné, Jhonny. (2009). *La satisfaction et la participation des usagers de la centrale autonome métropolitaine d'Eau potable dans les projets d'adduction d'eau potable : Une étude de cas à Cité l'éternel* (Mémoire de licence, Université d'État d'Haïti).

Develtère, Patrick et Bénédicte F. (2004). *Economie sociale, emploi et protection sociale dans un Etat faible : le cas d'Haïti*. Québec : Université du Québec en Outaouais.

Dion, Mario. (2007). *Lutte contre la pauvreté et intervention de quartier en Outaouais urbain : le cas du quartier Jean-Dellaire/Front, Série :Pratiques sociales, (13), 1-23*.

Dixon, Sam et al. (2009). *Situation urbaine de référence de Port-au-Prince : Evaluation de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence à Port-au-Prince*. USAID.

Doucet, Laval. (1997). *Les modèles de Rothman : « Blue Chips » de l'organisation communautaire, Intervention, 104, 7-15*.

Dorvilier, Fritz. (2011). *Gouvernance associative et développement local en Haïti*. Port-au-Prince : Éditions de l'Université d'État d'Haïti.

Dumas, Bernard et Michel Séguier. (2010). *Construire des actions collectives : développer des solidarités*. Lyon : Chronique sociale.

Duperré, Martine. (2005). *Place au rêve : la mobilisation des acteurs collectifs*. Assemblée générale du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ).

Duperré, Martine. (2007). L'organisation communautaire : une méthode d'intervention en Travail Social. Dans, *Introduction au travail social*. Jean pierre Deslauriers et Yves Hurtubise (dir). Québec : Presse de l'Université Laval, p. 193-218.

Dupuy, Alex. (2010). Commentary beyond the Earthquake: A Wake-Up Call for Haiti. *Latin American Perspectives*, Issue 172, 37(3), May 2010, 195-204.

Elie, Jean Rénold. (2007). *Economie sociale et solidaire en Haïti: les trois colloques*. Montréal : Laboratoire de Recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) et Université du Québec à Montréal (UQUAM).

Etienne, Sauveur Pierre. (1997). *Haïti : l'invasion des ONG*. CIDIHCA : Montréal.

Favreau, Louis. (1991). Le développement local de type communautaire. Dans, *Théorie et pratique de l'organisation communautaire*, Laval Doucet et Louis Favreau (dir). Québec : PUQ, p. 73-94.

Favreau, Louis et al. (1992). Une expérience réussie d'organisation communautaire : Villa el Salvador, Pérou, *Nouvelles pratiques sociales*, 5 (2), 185-198.

Favreau, Louis et Lucie Fréchette. (2002). Organisation communautaire et intervention de quartier en Outaouais : L'expérience du quartier Jean Dellaire de Hull, *Cahier du CERIS : Série Recherche*, (22), 1-45.

Favreau, Louis, et A.S. Fall (dir.). (2007). *L'Afrique qui se refait. Initiatives socio-économiques des communautés et développement en Afrique noire*. Québec : PUQ.

Favreau, Louis et al. (2008). *Coopération Nord-Sud et développement : Le défi de la réciprocité*. Québec : PUQ.

Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes (FECAPH). Repéré à [http://www.lelevier.ht/dossiers/dossiers.php?id\\_dossier=229](http://www.lelevier.ht/dossiers/dossiers.php?id_dossier=229).

Gasser, Martin. (2005). *Le développement économique local dans les situations d'après - crise : Guide pratique*. Genève : Bureau International du Travail.

Geoffrion, Paul. (2000). Le groupe de discussion. Dans, *Recherche Sociale : de la problématique à la collecte des données*, Benoît Gauthier (dir.). Québec : PUQ, p. 303-328.

Gibson, James L. et al. (1988). *Organisations :Behavior, Structure, Processes*. Illinois : BPI.

Gilles, Alain. (1990). *Popular Movement and Political Development in Haiti*. Conference paper no 21. Collège Universitaire, Ontario, Canada.

Goulet, Jean. (2006). *L'organisation des services urbains : réseaux et stratégie dans les bidonvilles de Port-au-Prince* (Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal).

Hébert, Jacques. (2011). *Arts martiaux, sports de combat et interventions sociales*. Québec : PUQ.

Houtart, Francois et Anselme Rémy. (1997). *Les référents culturels à Port-au-Prince : étude des mentalités face aux réalités économiques, sociales et politiques*. Port-au-Prince : Centre de Recherche et de Formation Economique et Sociale pour le Développement (CRESFED).

Hicks, Herbert G. et al. (1975). *Organizations: Theory and Behavior*. New York: McGraw Hill.

Illionor, Louis. (2009). Survivre en marge et lutter pour la reconnaissance: les populations de Cité Lajoie à Port-au-Prince, *Diversité urbaine*, 9 (2), 2009, 99-118.

Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI). (2009). *Population Totale, Population de 18 ans et plus, ménages et densité estimés en 2009*. République d'Haïti.

Jean-Vernet, Jacques. (2002/2004). Institution de la pauvreté urbaine en Haïti : le cas de Cité Champin (Cap-Haitien), *Itinéraires*, (5-9), Centre de recherches historique et sociologique, FASCH/UEH, p.113-132.

Jetté, Christian et Christian Paquin. (2009). *Agir ensemble à Verdun : Portraits et enjeux socioéconomiques du territoire*. LAREPPS.

Jetté, Christian et Geneviève Shields (dir.) (2010). *Le développement de l'économie sociale au Québec : territoires et interventions*. Québec : Editions Saint Marin.

Joseph, Marc-Kenson. (2008). *Shada réclame des latrines publiques*. Repéré à <http://www.forumhaiti.com/t3169-cap-haitien-la-population-du-bidonville-shada-reclame-des-latrines-publiques>.

- Kayat, Tristan. (2010). *Compte rendu de réunion : Haïti, situation au 18/10/2010*. Cour Nationale au Droit d'Asile.
- Lachaume, Jean-François et al. (2000). *Grands services publics*. Paris : Dalloz.
- Laferrière, Danny. (1999). *Pays sans chapeau*. Québec : Petite Collection Lanctot.
- Lamaute-Brisson, Nathalie. (2005). *Emploi et pauvreté en Haïti*. Port-au-Prince : CEPALC.
- Lamoureux, Henri et al. (2008). *La pratique de l'action communautaire*. Québec : PUQ
- Landry, Réjean. (2000). L'analyse de contenu. Dans, *Recherche Sociale : de la problématique à la collecte des données*, Benoît Gauthier (dir.). Québec : PUQ, p. 329-399
- Laperrière, Anne. (2000). L'observation directe. Dans, *Recherche Sociale : de la problématique à la collecte des données*, Benoît Gauthier (dir.). Québec : PUQ, p. 241-262.
- Larraecha, Ignacio et Marthe Nyssens. (2007). L'économie solidaire en Amérique du sud : le cas du Chili. Dans, *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Jean Louis Laville, (dir.). Paris : Hachette littératures, p. 146-188.
- Lucas, Rafael. (2007). Figures de l'autorité dans l'histoire et la littérature haïtienne. Dans, *Haïti : les recherches en sciences sociales et les mutations sociopolitiques et économiques*, Louis Naud Pierre (dir.). Paris : l'Harmattan, p. 83-113.
- Lusthaus, Charles et al. (2003). *Evaluation organisationnelle : cadre pour l'amélioration de la performance*. Ottawa : CRDI.
- Lutte ouvrière. (2004). *Haïti - Les quartiers pauvres entre le banditisme des partisans d'Aristide et les exactions policières*. Repéré à <http://www.lutte-ouvriere.org/documents/archives/la-revue-lutte-de-classe/haïti-les-quartiers-pauvres-entre?lang=fr>.
- Malebranche, Sabine. (2000). *Consolidation et revitalisation des centres historiques : le cas du centre historique de Port-au-Prince*. Colloque du GIM tenu à Montréal du 26 au 30 juin 2000.
- Massé, Line. (2010). L'évaluation des besoins : un outil pour la planification. Dans, *Elaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*, Marc Alain et Danny Dessureault (dir.). Québec : PUQ, p. 73-99.

Mathon, Dominique. (2005). *Pauvreté et stratégie de survie dans les quartiers précaires de l'aire Métropolitaine de Port-au-Prince*. Port-au-Prince : CEPALC.

Mayer, Robert et al. (2008). La recherche. Dans, *La pratique de l'action communautaire*. Henri Lamoureux et al (dir.). Québec : PUQ, p. 192-253.

Mayer, Robert et al. (2000). *Méthodes de recherche en intervention social*. Montréal : Gaetan Morin.

Mercier, Clément. (2003). L'organisation communautaire. Dans, *Introduction au travail social : méthodologies et pratiques nord-américaines*, Yves Hurtubise et al. (dir). Lyon : Chronique sociale, p. 118-142.

Ministère de l'Environnement (MDE), Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Université Quisqueya (UNIQ). (2010). *GEO Haïti 2010 : Etat et perspectives de l'environnement*. République d'Haïti.

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). (2004). *Carte de la pauvreté d'Haïti*. République d'Haïti

Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication (MTPTC). (2006). *Analyse de la problématique de la gestion des déchets*. République d'Haïti.

Muggah, Robert. (2009). Du vin nouveau dans de vieilles bouteilles : L'analyse de l'impasse de la gouvernance en Haïti, *Télescope*, printemps-été 2009, 47-50.

Morin, Richard et Michel Rochefort. (1998). Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective, *Liens social et politique*, (39), 1998, 103-114.

Ndiaye, Sambou. (2007). La coproduction de services collectifs urbains en Afrique de l'Ouest. Dans, *L'Afrique qui se refait : Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire*, Louis Favreau et Abdou Salam Fall (dir.). Québec : PUQ, p. 46-68.

Neiberg, Frederio et Natacha Nicaise. (2009). *Vie sociale de l'eau : Bel-Air, Port-au-Prince, Haïti*. Rio de Janeiro : Viva Rio/NUCEC.

Oriol, Michèle. (2005). Population, urbanisation et violence urbaine : la situation sociale d'Haïti en 2005. Dans, *Situation économique et sociale d'Haïti*. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Panet-Raymond et al. (2008). L'organisation démocratique et la gestion des organismes communautaires. Dans, *La pratique de l'action communautaire*. Henri Lamoureux et al (dir.). Québec : PUQ, p. 380-423.

Penven, Alain. (2010). *Ville et coopération sociale*. Paris : L'harmattan.

Pierre, Louis Naud (dir.). (2007). *Haïti : les recherches en sciences sociales et les mutations sociopolitiques et économiques*. Paris : l'harmattan.

Pierre-Lominy, Marie Judith. (2007). La violence en Haïti : permanence et mutations. Dans, *Haïti : les recherches en sciences sociales et les mutations sociopolitiques et économiques*, Louis Naud Pierre (dir.). Paris : l'harmattan, p. 115-128.

Pilon, Alain. (1991). L'organisation communautaire avec des personnes âgées. Dans, *Théorie et pratique de l'organisation communautaire*, Laval Doucet et Louis Favreau (dir.). Québec : PUQ, p. 307-328.

Quigley, Bill. (2005). *Rapport sur la situation des droits humains en Haïti*. Université Loyola de New Orleans.

Raulin, Henry et Edgar Raynaud. (1980). *L'aide au sous-développement*. Paris : Presse Universitaire de France.

Saad, Lilyan. (2005). *Agir ensemble pour une gestion plus efficace des services de l'eau potable et l'assainissement en Haïti*. Port-au-Prince : CEPAL.

Salnave, Norah Desroche. (2010). Comment grandit l'enfant haïtien à travers la violence. Santé Mentale en Haïti, *Revue haïtienne de santé mentale*, 139-145.

Savoie-Zajc, Lorraine. 2009. L'entrevue semi-dirigée. Dans, *Recherche Sociale : de la problématique à la collecte des données*, Benoît Gauthier (dir.). Québec : PUQ, p.337-360.

Schuller, Mark. 2009. Gluing Globalization: NGOs as Intermediaries in Haiti, *Political and Legal Anthropology Review*, 32 (1), 84-104.

Schuller, Mark. 2010. *Unstable foundations: Impact of NGOs on Human Rights for Port-au-Prince's Internally Displaced People*. Department of Social Sciences, York College, the City University of New York.

Sénécal, Gilles et al. 2008. Le quartier comme espace transactionnel : l'expérience des tables de concertation de quartier à Montréal, *Cahier de géographie du Québec*, 52 (146), 191-214.



Simard Martin. 2000. Développement local et identité communautaire : L'exemple du quartier Saint-Roch à Québec, *Cahier de géographie du Québec*, 44 (122), 167-188.

Talbot Damien. 2008. Les institutions créatrices de proximité, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. (3), 1-22.

Tipret, Julie et al. 2010. *Rapport de diagnostic : Situation dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince 4 mois après le séisme du 12 janvier 2010*. GRET/CAMEP/Komitedlo.

Uhel, Mathieu. 2008. « La dimension spatiale de la participation populaire : les tables de l'eau à Maracaibo (Venezuela) ». *Communication au colloque Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*. RESO (UMR 6590) et le CRAPE (UMR 6051).

Yorn, Chakda. 2005. *La gestion des projets de développement local dans une dynamique de coopération internationale* (Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke).

## **Entrevues**

Entrevue de groupe, Comité de Gestion de l'Électricité de Village Solidarité (ENG-CO) (2012).

Entrevue de groupe, résidents adultes (ENG-ADU) (2012)

Entrevue de groupe, résidents jeunes (ENG-JEU) (2012)

Entrevue individuelle, responsable Comité de Gestion de l'Électricité de Village Solidarité (ENI-CO) (2012).

## Liste des annexes

### ANNEXE 1 : Grille d'observation

<b>Types d'informations recherchées</b>	<b>Eléments à observer</b>
<b>Informations géospatiales</b>	La position géographique Les limites physiques L'espace physique (nature, superficie) L'occupation de l'espace Les découpages territoriaux à l'intérieur du quartier
<b>Informations sur les infrastructures physiques et les services</b>	Le réseau électrique Le réseau d'eau potable Les centres de santé Les bureaux de service public L'environnement Les églises
<b>Informations sur les activités quotidiennes</b>	Les activités des groupes sociaux (enfants, les femmes, les hommes) Les activités économiques (dynamique de fonctionnement du secteur informel, des marchés publics) Les entreprises

## ANNEXE 2 : Questionnaire sociodémographique

### A. Informations personnelles

1. Sexe

Masculin  Féminin

2. Groupe d'âge

18-25  26-33  34-41  41 et plus

3. Statut matrimonial

Célibataire

Marié (ée)

Divorcé

Veuf (euve)

Vit en couple

4. Nombre d'enfants

0  1  2  3  4  5  +5

5. Niveau d'éducation

Primaire

Secondaire

Professionnel

Universitaire

Aucun

6. Activités actuelles

Étudiant

Travailleur indépendant \_\_\_\_\_

Salarié \_\_\_\_\_

Chômeur

Autre \_\_\_\_\_

### B. Vie de quartier et appartenance

7. Nombre d'années de résidence

1-12 mois  12 -24 mois  24-48 mois  Plus de 48 mois

8. Êtes-vous ?

Propriétaire

Locataire

9. Lieu de résidence avant l'installation dans le quartier

Zone métropolitaine de P-au-P <input type="checkbox"/>	Ouest <input type="checkbox"/>
Nord <input type="checkbox"/> Nord-est <input type="checkbox"/>	Nord-Ouest <input type="checkbox"/>
Sud <input type="checkbox"/> Sud-est <input type="checkbox"/>	Centre <input type="checkbox"/>
Artibonite <input type="checkbox"/> Nippes <input type="checkbox"/>	Grand-Anse <input type="checkbox"/>
Autre <input type="checkbox"/> : _____	

10. Quelles sont les raisons qui vous ont motivé à faire le choix du quartier comme lieu de résidence

Contraintes familiales

Raison d'ordre économique

Proximité de certains services

Autres \_\_\_\_\_

11. Citer deux services essentiels qui font défaut dans le quartier selon vous ?

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

12. Pouvez-vous citer deux mérites du quartier ?

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

13. Sentez-vous chez vous dans le quartier ?

Oui

Non

14. Que répondez-vous lorsqu'on vous demande votre adresse ?

Route de l'aéroport

Village solidarité

Port-au-Prince

Delmas

Autre

**C. Appréciation par rapport à la distribution du courant électrique et la gestion des déchets dans le quartier**

15. A quel niveau se situe votre satisfaction par rapport à la distribution du courant électrique dans le quartier ?

Très grande  Grande  Moyenne  Faible  Très faible

#### **D. Participation**

16. Avez-vous eu à participer sous une forme quelconque dans les activités organisées par le COGEVIS ?

Oui  Non

Si oui comment \_\_\_\_\_

### **ANNEXE 3 : Guide d'entrevue individuelle (responsable d'associations)**

1. Parlez-nous de votre parcours
  - Lieu de naissance, études et activités professionnelles s'il y a lieu
  - Lieux de résidences avant votre installation dans le quartier
  - L'installation dans le quartier et les raisons
  - La période à laquelle vous avez intégré/ mis sur pied l'association
2. Parlez-nous des raisons qui vous ont motivé à vous investir dans l'association
  - Le problème constaté et la période à laquelle ce problème est apparu
  - Les personnes avec qui vous avez partagé vos préoccupations
3. Parlez-nous de la situation actuelle de l'association
  - Les membres : nombre, quantité d'hommes et de femmes, salariés, bénévoles, lieu de résidence des membres
  - Les activités et les ressources de l'association (ressources financières, ressources matérielles)
  - Les documents en vigueur au sein de l'association (règlements, charte, document de procédure, etc.)
4. Quels sont vos responsabilités au sein de l'association ?
  - Activités assumées seules
  - Activités assumées en groupe
  - Activités déléguées à d'autres membres
5. Comment faites-vous pour favoriser la participation dans l'association ?
  - La participation des membres
  - La participation des habitants du quartier
6. Quels sont les difficultés et les succès rencontrés dans votre travail depuis votre implication au sein de l'association

## ANNEXE 4 : Guide d'entrevue de groupe – Association

1. Parlez-nous des circonstances de la mise sur pied de l'association

- Les raisons et réflexions qui ont motivé la décision de la créer
- L'année de fondation et situation du pays en général et du quartier en particulier
- La façon dont les membres ont été recrutés
- Les premières activités réalisées

2. Pourquoi avez-vous décidé de mettre sur pied vos activités à l'intérieur du quartier *village solidarité* en particulier ?

3. Parlez -nous de l'association en ce moment

- La mission et les objectifs de l'association et les raisons qui les justifient
- Les mécanismes de gestion et de prise de décision au sein de l'association et leurs mécanismes de renouvellement.
- Les activités organisées, les ressources pour l'organisation de ces activités et les raisons qui expliquent leur choix
- Les agents externes auxquels l'association fait appel

3. Pouvez-vous nous parler des succès et des échecs rencontrés au cours de votre parcours comme groupe

- Les succès et les facteurs qui l'ont favorisé
- Les échecs et les facteurs qui l'ont favorisé
- Les forces de l'association
- Les faiblesses de l'association

4. Quels sont les bénéfices que vous attribuez à l'existence de l'association pour vous-mêmes et pour la collectivité ?

5. Comment voyez-vous l'association dans l'avenir ?

## **ANNEXE 5 : Guide d'entrevue de groupe- Résidents**

1. Quelle est votre appréciation par rapport à la distribution du courant électrique dans le quartier ?
  - L'organisation du service en général
  - La disponibilité et la qualité du service
  
2. Quelle est votre opinion par rapport au comité impliqué dans la gestion du courant électrique dans le quartier
  - Le fonctionnement du comité
  - Son rôle dans la mise ne place et la gestion des services d'électricité dans le quartier
  - Votre niveau d'implication dans le comité
  
3. Quelles sont vos propositions pour l'amélioration de l'accès au service sur le long terme ?